

## SESSIONS THEMATIQUES

Les sessions thématiques constituent le moment et le cadre offerts à tous les participants pour approfondir et développer le thème principal du Sommet, à savoir : « **La réponse des collectivités locales et régionales africaines à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi** ». Les deux premières journées, les 16 et 17 décembre 2009, seront consacrées aux 24 sessions thématiques, organisées autour des trois principaux questionnements ci-après : (1) Quelles réponses locales à la crise globale à court et moyen termes ? (2) Comment associer l'ensemble des acteurs du développement local à l'élaboration et à la mise en œuvre des réponses locales ? (3) Comment traduire les réponses à la crise globale dans les politiques et stratégies locales ?

*Chaque session dure 3 heures réparties entre les présentations (60 minutes), les débats (90 minutes) et l'adoption des recommandations (30 minutes). Elle est animée par un panel qui comprend un président (maire africain), un animateur ou modérateur, un rapporteur et trois ou quatre autres intervenants, parmi lesquels un maire africain, un maire d'un autre continent, un représentant d'une institution, association ou entreprise et un expert du sujet traité. Les recommandations sont principalement destinées aux maires, aux ministres et aux partenaires de coopération.*

	<b>1PM</b> Quelles réponses locales à la crise globale à court et à moyen terme ?	<b>2AM</b> Associer les acteurs aux réponses locales à la crise	<b>2PM</b> Traduire les réponses à la crise dans les stratégies locales
<b>SALLES</b>	16 décembre 2009 15H00 – 18H00	17 décembre 2009 09H00 – 12H00	17 décembre 2009 15H00 – 18H00
<b>Salle des Ministres</b>	1PM01/CGLUA Lutter contre la pauvreté : inégalités, discriminations, exclusions	2AM01/ROPPA-CSA Organisations paysannes et syndicales	2PM01/Cities Alliance-ISTED Définir les processus de planification-programmation
<b>Salle des Ambassadeurs</b>	1PM02/ENRAFRIQUE Adopter les politiques environnementales locales : eau, énergie, sols, patrimoine	2AM06/ENDA-AIH ONG et associations d'habitants	2PM02/IGD Elaborer des politiques locales d'accès au droit
<b>Fes 1</b>	1PM03/LEDNA Produire les richesses locales	2AM02/CGLUA Petites et moyennes entreprises et industries PME-PMI	2PM03/AFD Développer les politiques financières locales
<b>Fes 2</b>	1PM04/RAFPPPO Créer l'emploi local	2AM03/ENDA-REMESS-MAIN Economie populaire et microcrédit	2PM04/UN-HABITAT Renouveler la gouvernance et la gestion locales
<b>Karam 1</b>	1PM05/UN-HABITAT Organiser les solidarités locales : les revenus, les droits	2AM04/LEDNA Grandes entreprises	2PM05/USAID Renforcer la participation des populations et la citoyenneté
<b>Karam 2</b>	1PM06/IAG Reconstruire la confiance avec les populations	2AM05/PPPSD-PNUD Opérateurs des services publics locaux	
<b>Karam 3</b>		2AM07/UN-HABITAT Organisations de jeunes	
<b>Karam 4</b>		2AM08/HUAIKU Organisations de femmes	
<b>Karam 5</b>		2AM09/ADM Autorités traditionnelles et morales	
<b>Reda 1</b>		2AM10/CGLUA Institutions financières	
<b>Reda 2</b>		2AM11/CGLUA Universitaires, experts et chercheurs	
<b>Reda 3</b>		2AM12/CGLUA Migrants et diaspora	

1PM

APRES-MIDI DU 16 DECEMBRE 2009

## QUELLES REPONSES LOCALES A LA CRISE GLOBALE A COURT ET A MOYENS TERMES ?

Le 16 décembre 2009, dans l'après-midi, une première série de sessions parallèles permettront de discuter du contenu **des réponses locales et régionales à la crise globale**. L'approche par les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) a permis de mettre en évidence que plus de 70% des OMD dépendaient des actions menées au niveau local, et de mettre l'accent sur l'importance du rôle des collectivités territoriales pour leur réalisation. La crise globale met en cause les modèles internationaux et nationaux de développement. Les modèles de développement local ne sont pas à l'abri de cette remise en cause ; ils participent à la logique d'ensemble et en sont profondément marqués. Il est toutefois admis que les réponses pertinentes à la crise globale passent aussi par la mise en œuvre d'approches alternatives qui peuvent être plus facilement appréhendées et réalisées d'abord à l'échelle locale.

C'est en effet à l'échelle locale que peut le mieux se consolider le rapport entre la population et le territoire, entre le développement local et la démocratie locale, entre les solidarités locales et les institutions locales. Partir du niveau local pour approcher le développement durable permet de construire des économies et des sociétés nationales plus solides et une économie mondiale plus stable et sans doute plus juste. Les réponses locales que les collectivités territoriales d'Afrique proposent pour faire face à la crise globale s'inscrivent dans la perspective d'une relecture des agendas et stratégies nationales et internationales ciblant la réduction de la pauvreté, l'adoption de politiques de développement plus durables, la promotion de l'équité et l'accès de tous au bénéfice des droits humains.

*Les propositions de réponses locales seront abordées et débattues au cours des six (6) sessions suivantes: (1) lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, et notamment les inégalités, les discriminations et les exclusions ; (2) adopter des politiques environnementales locales, notamment dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des sols, et de la préservation des actifs naturels ; (3) produire des richesses locales pour atteindre la souveraineté alimentaire à l'échelle locale, faciliter l'accès aux services de base, développer des économies de proximité, et construire des logements pour le plus grand nombre ; (4) créer l'emploi local sur la base des politiques locales qui intègrent l'économie populaire (secteur informel) et les attentes de la jeunesse ; (5) organiser les solidarités locales en se préoccupant de la redistribution des revenus et de l'organisation des péréquations sociales dans l'objectif d'assurer une vie digne à chacun ; (6) reconstruire la confiance avec les populations, en s'appuyant sur l'action des collectivités locales dans les domaines ci-après : mobilisation contre l'insécurité, démocratie participative, promotion de la citoyenneté, amélioration de la gouvernance, gestion des conflits et des risques.*

1PM01

## LUTTER CONTRE LA FAIM

Inégalités, discriminations,  
exclusions ...

16 décembre 2009

15 heures

Salle des Ministres orchestre

### CGLUA

#### Président

**M. Ali Belhadj**, Président Conseil Régional,  
Oriental

#### Intervenants

**M. Paul Samagassou**, Caritas Cameroun

**Mme Fathemzhora Mansouri**, Maire de  
Marrakech

**M. Yves Cabannes**

**M. Mohamed Douidech**, Directeur  
Observatoire Haut Commissariat au Plan  
**M. Mohammed Bastos**, Président Diar Al  
Mansour, Groupe CDG

**Mme Janie Letrot**, DG Règlementation  
Communication et Développement à  
l'International, Maroc Télécom

#### Déroulé

La session vise à favoriser un échange aussi libre et large que possible, sur les présupposés, les méthodologies et les pratiques vécues du terrain en matière de lutte contre la pauvreté. Elle pourrait également constituer un espace de débat sur les contraintes liées aux logiques de domination qui s'exercent sur les pauvres pour mieux comprendre et agir sur les mécanismes en œuvre, la pauvreté se développant dans des univers traversés par des enjeux sensibles.

La session souhaite explorer les champs de réflexion qui rassembleront plusieurs contributeurs en débat avec les autres participants.

Chaque intervention donnera lieu à un court commentaire sur le thème par l'animation.

Il est important que les contributions proviennent à la fois des élus locaux, des ONG et institutions impliquées dans la lutte contre la pauvreté, et au moins d'un expert.

Le but est de lancer des pistes de débat, de soulever les points communs et divergences, les contradictions éventuelles, les ouvertures possibles. Suivra ensuite un échange pendant le temps restant pour aboutir à des recommandations.

Le Sommet Africités 4 à Nairobi a démontré que l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) était une contribution décisive dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Le Sommet de Nairobi s'est félicité de la résolution de la communauté internationale d'accorder une grande priorité aux OMD dans les actions de coopération. Le Sommet de Nairobi a aussi mis en exergue le fait que tel que les OMD sont mis en œuvre actuellement en Afrique, il y a peu de chances que les objectifs fixés pour 2015 soient réalisés comme prévu. L'ancien Secrétaire Général des Nations Unies, M. Kofi Annan affirmait à ce propos que la réalisation des OMD dépend dans une large mesure de la forte implication des autorités et acteurs locaux. En d'autres termes, si l'on en croit M. Kofi Annan, c'est avant tout au niveau local que la lutte contre la pauvreté sera gagnée ou perdue.

Il existe toutefois un fort courant de pensée, y compris en Afrique, pour affirmer que la lutte contre la pauvreté est surtout affaire de croissance économique, elle-même fonction de saines politiques macroéconomiques impulsées au niveau national. C'est grâce à l'adoption de politiques nationales organisant la diffusion progressive des effets de la croissance sur l'ensemble de la population que la lutte contre la pauvreté sera efficace. Pour les tenants de cette école de pensée, le rôle des collectivités locales dans la lutte contre la pauvreté doit être d'apporter localement des correctifs aux ratés de la politique de croissance impulsée par les Etats. Selon cette conception, ce qui est attendu des autorités locales, c'est de mettre en place des filets de sécurité pour amortir les effets négatifs des politiques de développement sur les laisser pour compte de la croissance et de l'insertion des Etats dans l'économie mondialisée.

Telle n'est pas la conception des autorités locales d'Afrique. Pour ces dernières, toute politique de développement doit avoir pour premier objectif de contribuer à assurer à chacun le minimum nécessaire à une vie digne. Faire en sorte que personne ne soit durablement exclu des bénéfices de la modernité doit être au cœur des politiques locales de lutte contre la pauvreté. Sans nier l'importance de la croissance et de ses effets positifs pour l'amélioration des conditions de vie des pauvres, les autorités locales d'Afrique affirment qu'une attention plus soutenue devrait être accordée à la dimension locale des politiques de lutte contre la pauvreté. Il existe en effet de nombreux exemples de démarches novatrices dans les politiques de lutte contre la pauvreté impulsées par les autorités locales, ayant permis de mieux prendre en compte la diversité des situations, les contextes culturels locaux, et l'accès de tous à une vie considérée localement comme digne.

De la possibilité et de la capacité qu'auront les collectivités locales d'Afrique à adopter et à mettre en œuvre de telles politiques et pratiques novatrices dépend l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté au niveau national et mondial. D'où l'importance pour les Etats d'assurer sur ce front un accompagnement conséquent des autorités territoriales comme principaux acteurs publics de proximité, en première ligne dans la lutte contre la pauvreté. Ce caractère d'acteur public de proximité implique à son tour que les autorités territoriales doivent être les porteurs de la lutte contre les inégalités, les discriminations et les exclusions au niveau de leurs territoires de compétence. La session prendra appui sur des exemples réussis de lutte contre la pauvreté au niveau local et de politiques nationales mettant l'accent sur le développement humain, y compris à travers une plus grande implication des acteurs locaux, pour explorer la manière dont les collectivités territoriales peuvent innover dans ce domaine et être porteuses d'une action plus efficace et plus résolue pour faire reculer la pauvreté dans le monde.



AFRICITES 5  
MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009

SESSIONS THEMATIQUES  
QUELLES REPONSES A LA CRISE GLOBALE A COURT ET A MOYEN TERMES

1PM02

## ADOPTER LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES LOCALES

Eau, Energie, Sols, Patrimoine ...

16 décembre 2009

15 heures

Salle des Ambassadeurs

### ENRAFRIQUE

Président :

**M. Stephen Kabuye** (Maire d'Entebbe, Ouganda)

Intervenants :

**Mme Zohra Abib** (EnrAfrique) : Energies renouvelables

**M. Mohamadou Mansour N'Diaye** (UNCCD) : Sols, désertification

**M. Idrissa Doucouré** (Water Aid) : Eau

**Mme Michelle Gauthier** (FAO)

**Mme Kawtar Gazouli** : Forêts urbaines et périurbaines

**M. Thomas Dumont** (Avocat) : Droit de l'environnement international

**M. MrabetNafaoui**, Président de la commune d'Asrir

La prise de conscience du changement climatique et de ses conséquences remet à l'ordre du jour l'agenda du développement durable formulé par les Nations Unies lors du Sommet de la Terre tenu en 1992 à Rio de Janeiro. L'attention se focalise aujourd'hui et de plus en plus sur le caractère global de la crise environnementale et sur les effets des émissions des gaz à effet de serre sur le climat ; d'où une mobilisation sans précédent de la communauté internationale pour conclure un accord international sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur les mécanismes d'atténuation des risques et d'adaptation au changement climatique. Il est remarquable que les négociations correspondantes dont l'un des temps forts est le Sommet sur le Climat de Copenhague en décembre 2009, font peu de place au point de vue des autorités territoriales. Mais quel que soit le cas, c'est au niveau des territoires support des activités économiques comme de l'habitat humain que se jouent les réponses à la crise environnementale globale. Bien que la contribution des pays en développement soit marginale dans les émissions des gaz à effet de

serre, c'est sur eux surtout et sur leurs collectivités que l'impact de la crise environnementale se fera le plus sentir, ce d'autant que ces pays et leurs collectivités territoriales sont les plus pauvres de la planète, et donc les moins à même de concevoir des actions d'atténuation et d'adaptation. L'actualité rapportée par les média montre que c'est au niveau local que les effets des changements climatiques sont vécus le plus dramatiquement sous forme de catastrophes de toutes sortes (inondations, incendies, glissement de terrains...).

C'est d'abord localement que doivent s'organiser les réponses en cas de catastrophes naturelles. C'est aussi localement qu'on doit se préoccuper de la protection des ressources en eau et en énergie, ainsi que de la gestion durable des rejets et déchets produits par tout processus de développement. C'est aussi localement qu'on doit travailler à changer les comportements des populations pour qu'elles adoptent des modes de vie et de consommation respectueux des exigences de développement durable. C'est dire combien la définition et la mise en œuvre de politiques environnementales locales est essentielle pour trouver des réponses durables à la crise environnementale globale.

Au niveau régional et local, la crise environnementale est perçue suivant le tryptique eau-énergie-sols. La question du cycle de l'eau doit intégrer la préservation de la ressource, l'usage économe de l'eau, et la minimisation des pollutions du milieu naturel. Sur la question de l'énergie l'insistance est faite sur le recours aux sources d'énergie renouvelables par rapport aux énergies fossiles, sur l'efficacité énergétique des activités humaines et de l'habitat, et sur l'organisation des systèmes de mobilité et de transports économes en énergie. La question des sols, qui est souvent peu abordée dans les débats sur la crise environnementale globale, n'en est pas moins essentielle. Il s'agit d'éviter autant que faire se peut la pollution et la dégradation des couches superficielles support de la production agricole et du couvert végétal, lui-même étant un élément essentiel pour le cycle de l'eau et la préservation des écosystèmes.

Si en théorie il y a un accord général sur le bien fondé des politiques environnementales, dans la réalité beaucoup questionnent la capacité que peuvent avoir les collectivités territoriales d'Afrique à adopter des politiques environnementales efficaces là où les Etats, malgré des moyens plus importants, connaissent dans l'ensemble une efficacité limitée. Par ailleurs on doit déplorer dans beaucoup de pays la pratique du dumping environnemental comme moyen de se positionner pour l'attrait des investissements directs étrangers. Dans un tel contexte les collectivités locales ne sont guère encouragées à appliquer des politiques environnementales soucieuses de durabilité.

Pourtant pour les collectivités régionales et locales d'Afrique, les ressources de l'environnement doivent être considérées comme des actifs dont l'exploitation rationnelle et durable et la préservation permettent de répondre aux besoins des populations actuelles sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs et à vivre dans un environnement sain. L'utilisation rationnelle des ressources en eau et énergie, et des sols, ainsi qu'une attention accrue sur l'empreinte écologique des activités humaines et sur les risques environnementaux sont désormais des exigences incontournables pour toute politique locale soucieuse de développement durable. La préservation du patrimoine naturel et bâti à haute valeur écologique, historique et culturelle constitue aussi un élément important des politiques environnementales locales en tant qu'elles sont porteuses de potentialités économiques intéressantes aussi bien en matière de biodiversité qu'en matière de tourisme. L'attention accordée aux risques environnementaux loin d'être un effet de mode doit au contraire être à la base de toute politique d'investissement soucieuse de durabilité. La session permettra aux participants de prendre connaissance et de débattre des expériences de politiques environnementales locales et des outils et méthodes nécessaires à leur mise en œuvre, à partir d'exemples concrets en Afrique et dans d'autres régions du monde.



AFRICITES 5  
MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009

SESSIONS THEMATIQUES  
QUELLES REPONSES A LA CRISE GLOBALE A COURT ET A MOYEN TERMES

1PM03

## PRODUIRE LES RICHESSES LOCALES

16 décembre 2009

15 heures

Salle Fes 1

### LEDNA

#### President:

**M. Leonard Bihondo**, Maire de Mwanza, Tanzanie

#### Intervenants :

**SEM Issa Demolé Moko** (Bénin, ancien Ministre de la Décentralisation)

**M. Moumouni Cokti**, maire de la Commune de Fada Ngourma (Burkina)

**M. Patrick K Mutabwire**, Commissioner Local Councils Development, Ministry of Local Government-Uganda

**Mme Zubida Allaoua**, Directrice Finance, économie et développement urbain, Banque mondiale

**M. Denis Brunet**, Vice-président de la Commission relations internationale, coopération décentralisée et francophonie de l'ADF, France

**Mme Hubert Dessi**, Maire de la commune de Rubino, RCI

**M. Mahazoasy Roger**, Maire du PIC de Nosy Be

**M. Abdoul Wahab Dieng**, Facilitateur-Coordinateur, Programme Développement Social Urbain, Bureau de la Coopération Suisse au Mali, Commune de Koutiala

**M. Brahim Hafidi**, Président du Conseil Régional de Souss-Massa-Draâ, Maroc

**M. Karim Regragui**, Directeur du Développement International, Maroc Télécom

**M. François Yatta**, Facilitateur

**M. Victorin Djacoto**, Rapporteur

#### Déroulé

La production de richesses locales ; des choix stratégiques différents

Organisation et Résultats attendus de la rencontre thématique

Séquence 1 : Introduction et cadre général de la session thématique.

Séquence 2 : Présentation de deux démarches de production de richesses locales ; une démarche sur le commerce au loin et une démarche sur le commerce au près

Séquence 3 : Débats et échanges autour de la production de richesses locales

Sans croissance et production de richesses on ne peut durablement réduire la pauvreté. Mais comment impulser une dynamique de croissance durable ? Cette question hante la plupart des économistes et des décideurs depuis longtemps et l'actualité de la crise globale la rend encore plus lancinante. Pour les tenants de la mondialisation libérale, c'est par l'insertion des différentes économies particulières au sein de l'économie globale via leur plus grande participation au marché mondial que chacune de ces économies peut tirer profit de ses avantages compétitifs et bénéficier de la diffusion des connaissances technologiques indispensables à l'amélioration de la productivité. Cette conception inspire les accords commerciaux en cours de négociation dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ainsi que les programmes et projets soutenus par les organisations issues des accords de Brettons Wood (FMI et Banque Mondiale). Elle a en particulier été à l'origine des politiques d'ajustement structurel mises en œuvre en Afrique depuis plus d'une vingtaine d'années, et dont l'un des résultats a été la mise entre parenthèses du développement territorial au profit de la priorité accordée aux équilibres macroéconomiques et à l'ajustement des économies africaines au marché mondial.

Il existe un autre courant de pensée que l'on peut nommer l'école de l'économie locale, qui soutient que l'économie nationale est une congruence d'économies locales et de « marchés locaux concrets enchâssés dans des territoires, des histoires et des mémoires locales ». L'école de l'économie locale soutient que le développement économique est avant tout impulsé par la réponse aux besoins des populations et par la division du travail qui en découle, notamment entre villes et campagnes. Cette école préconise de partir des potentialités des territoires (naturelles, humaines, symboliques, etc.) pour bâtir des stratégies de production de richesses respectueuses de la diversité des situations et des exigences de développement durable.

La prise en charge par les collectivités locales de la problématique de la création de richesses nécessite d'avoir un regard différent sur les économies de proximité – dont une grande partie appartient au « secteur informel », sur la question de la souveraineté alimentaire locale, sur l'accès aux services essentiels, et sur les potentialités économiques qu'offrent la production de logements pour le plus grand nombre et la construction et l'entretien des équipements et services urbains.

Confronter les points de vue des deux écoles de pensée ci-dessus, comprendre comment à partir d'exemples concrets certaines collectivités locales d'Afrique et d'autres régions du monde ont pu mettre en œuvre des stratégies gagnantes de production de richesses en partant de paradigmes différents seront au cœur de cette session. Cette session examinera aussi les éléments que les collectivités locales doivent s'efforcer de maîtriser si elles veulent avoir une action efficace dans le domaine de la production des richesses locales.



AFRICITES 5  
MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009

SESSIONS THEMATIQUES  
QUELLES REPONSES A LA CRISE GLOBALE A COURT ET A MOYEN TERMES

1PM04

**CREER L'EMPLOI LOCAL**

**16 décembre 2009**  
**15 heures**  
**Salle Fes 2**

**RAFPPO**

Président :

**M. Sow, Maire (Mauritanie)**

Intervenants :

**M. Pierre Henri Coffi****M. Michel Boyé****M. Kabundi (BIT Addis Abeba)****M. Azedine Azaoui, Expert marocain****Mme Adèle ... Maire de Issia ou M. Binjo,****Maire du Plateau Abidjan, Côte d'Ivoire****M. Lambert Koty, DG AGETUR Bénin****Mme Amani Abou-Zeid, BAD Maroc**

La question de l'emploi est à l'ordre du jour dans tous les pays, qu'ils soient développés ou non. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, notamment dans les pays développés, l'emploi salarié a été la forme d'emploi privilégiée et la plus répandue, et l'entreprise créatrice d'emplois salariés, le principal pourvoyeur d'emplois. Il était entendu, une fois pour toutes pensait-on, que l'Etat devait mettre en place les cadres propices à la création et au développement des entreprises, celles-ci étant chargées de créer des richesses en mettant le maximum de gens au travail. La poursuite du plein emploi devait servir de guide aux politiques économiques, et le niveau de chômage devait rester bas.

Avec la mondialisation et la montée en puissance des entreprises multinationales, ce pacte social négocié au sein des différents Etats au lendemain de la deuxième guerre mondiale a peu à peu volé en éclat. L'utilisation de plus en plus généralisée des machines dans les processus de production, et l'augmentation de la productivité du travail qui en a résulté, ont eu entre autres conséquences une baisse continue des embauches. La mondialisation entraîne partout une précarisation de l'emploi salarié, ce d'autant que les entreprises multinationales n'hésitent pas à utiliser l'argument de la délocalisation pour contraindre les pouvoirs publics à leur accorder des avantages fiscaux et autres en échange du maintien de l'emploi sur les sites qu'ils occupent. La mondialisation a

exacerbé partout la compétition entre territoires pour l'attrait et le maintien des activités économiques et des emplois. Des pratiques de dumping fiscal, environnemental et social entre Etats et entre territoires pour garder ou attirer des entreprises multinationales ne sont pas rares. On sait que ces pratiques ont des limites et l'actualité des pays développés abonde d'exemples d'ouvriers en grève ou en révolte à cause des fermetures d'usines ou des sites de production de biens ou services. Les catastrophes comme celles de Bophal en Inde sont également là pour témoigner du lourd tribut payé par les populations locales quand les pratiques de dumping environnemental sont pratiquées comme mode d'attraction des entreprises multinationales. De manière générale, on constate partout une évolution tendancielle en défaveur de l'emploi salarié, alors même que la plupart des mécanismes officiels d'insertion des populations dans la vie active et dans la vie sociale sont organisés autour de l'emploi salarié.

L'emploi connaît donc une mutation profonde, dont les ressorts ne sont pas toujours compris par les décideurs nationaux et locaux, spécifiquement dans les pays d'Afrique. Dans ces pays, le salariat est l'exception et non la règle. Le secteur de l'économie de proximité (dont le secteur informel est l'élément constitutif le plus important) est caractérisé de manière générale par l'auto-emploi. Il est le plus grand pourvoyeur d'emplois locaux. Le fait que l'auto-emploi pourtant largement majoritaire, soit encore regardé dans ces pays et dans la plupart des collectivités locales comme une situation transitoire dans l'attente d'un vrai emploi (entendu souvent comme un emploi salarié) empêche de considérer comme urgente la nécessité de réorganiser les systèmes sociaux en fonction de la réalité majoritaire de l'auto-emploi dans les économies africaines. La question fondamentale est celle de savoir comment moderniser les économies locales africaines sans remettre en cause la dynamique du secteur informel et de l'auto-emploi ? Ou bien si l'on doit s'atteler à l'élargissement et à la généralisation du salariat pour atteindre l'objectif de modernisation, et dans ce cas, quels mécanismes mettre en place pour que le secteur informel et d'auto-emploi diminue progressivement et dans des proportions significatives au sein des économies locales des pays africains ?

Plusieurs pays et collectivités ont entrepris d'élargir la sphère de l'emploi salarié en lançant des programmes de travaux publics à haute intensité de main d'œuvre (programme HIMO souvent soutenus par la Banque mondiale). D'autres ont mis en place des pépinières d'entreprises et adopté des mesures incitatives pour la création d'entreprises pour les jeunes. D'autres estiment qu'il faut partir du dynamisme de l'économie populaire et du secteur informel qu'il faut partir pour réorganiser le secteur de l'emploi au sein des collectivités locales africaines.

La session examinera l'équilibre à observer pour les politiques d'emploi entre le potentiel de l'offre des grandes entreprises et des multinationales, celui des PME, et celui de l'économie populaire. Elle soulignera l'importance pour les collectivités locales de mieux comprendre comment fonctionne leur économie locale, quels sont les plus grands pourvoyeurs d'emplois et de revenus, notamment pour les jeunes. Elle discutera aussi des stratégies spécifiques pour l'emploi des jeunes dont le chômage endémique constitue une menace grave pour la stabilité des sociétés aux plans local, national, régional et global. Une attention particulière sera consacrée aux différentes possibilités d'emploi offertes par le fonctionnement même des collectivités et des administrations locales, la fourniture des services aux populations et la mobilisation de l'ensemble des communautés autour des tâches de développement local. La session sera enfin l'occasion de passer en revue les expériences des différentes villes dans le domaine de la création et du soutien au développement de l'emploi, et de définir les conditions et les incitations à mettre en place au niveau local pour se donner des moyens d'influencer positivement le développement de l'emploi au niveau des territoires.



**AFRICITES 5**  
**MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009**

**SESSIONS THEMATIQUES**  
**QUELLES REPONSES A LA CRISE GLOBALE A COURT ET A MOYEN TERMES**

1PM05

## ORGANISER LES SOLIDARITES LOCALES

### Les revenus, les droits ...

16 décembre 2009

15 heures

Salle Karam 1

#### UN-HABITAT

President :

**Mme Patricia Apiagyeh**, maire de Kumasi

Intervenants :

**M. Alioune Badiane**, UN-HABITAT**M. Jarry**, Mairie de Nanterre, France**M. Ahmed Brija**, Vice Président du Conseil, Commune Urbaine de Casablanca

La montée des inégalités au niveau mondial aussi bien qu'au niveau national et local est ce qui caractérise le mieux l'époque actuelle. Certains chercheurs estiment que le monde actuel s'organise sous forme d'archipels où les pôles centraux et modernes des pays ou des collectivités ont plus de proximité entre eux, même lorsqu'ils sont situés aux antipodes, qu'avec les territoires géographiques dans lesquels ils s'insèrent.

La faible distance géographique ne serait donc plus un élément déterminant du rapprochement des territoires. La proximité relève de plus en plus de l'ordre de l'espace symbolique. Les plans d'ajustement structurels mis en œuvre en Afrique depuis une vingtaine d'années ont exacerbé la tendance à la déstructuration des pratiques de la solidarité, y compris au niveau des familles.

Face à cette déstructuration de la solidarité africaine, bon nombre de collectivités locales africaines n'ont pas pu prendre le relais sous la forme du développement de l'espace public de l'accès aux services publics. L'organisation spatiale qui découle de cette situation permet d'identifier des quartiers centraux relativement bien équipés et relativement bien entretenus, où logent au maximum un quart de la population, et qui côtoient des zones périphériques de non droit généralement peu ou pas équipés, où logent la majorité de la population. La crise actuelle va sans doute avoir un impact encore plus négatif sur cette évolution. Les budgets locaux déjà très faibles vont subir des baisses significatives, ce d'autant que les Etats seront réticents à augmenter voire à maintenir les niveaux de transfert des budgets nationaux vers les budgets locaux, compte tenu des difficultés financières qu'affrontent la plupart des Etats du fait de la crise. La perpétuation de cette situation est lourde de menaces pour la paix sociale sans laquelle aucune entreprise de développement durable ne peut véritablement être mise en œuvre.

Pour être durable, le processus de développement durable doit respecter deux impératifs complémentaires : créer la richesse et redistribuer équitablement les fruits de la croissance aux membres de la communauté. La croissance sans mécanismes de redistribution se grippe rapidement et peut même entraîner des tensions sociales voire des révoltes. L'échelle locale est particulièrement bien adaptée pour mettre en place des mécanismes de solidarité et de péréquation qui garantissent à chacun et à chacun un revenu minimum autorisant une vie digne pour tous. La réalisation locale des objectifs du Millénaire pour le développement apparaît de ce point de vue comme une contribution décisive dans l'organisation des solidarités locales. Le fait que l'atteinte des OMD fixés pour 2015 soit hors de portée dans de nombreuses collectivités locales africaines est une préoccupation à laquelle la session devra rechercher des alternatives crédibles. Le fait également que des progrès significatifs ne soient pas observés sur la place et les préoccupations des femmes, celles des populations handicapées, ou celles des pauvres dans la gestion des collectivités locales, montre quels progrès il reste à accomplir pour que les pratiques de solidarité deviennent des réalités quotidiennes pour les populations actuellement discriminées.

Plusieurs initiatives sont actuellement prises au niveau de différentes collectivités pour assurer le respect des droits élémentaires des citoyens et pour définir les minimas sociaux que les populations locales sont prêtes à consentir pour chacun afin d'assurer la cohésion sociale au sein de la collectivité. La session prendra appui sur de telles initiatives aussi bien en Afrique que dans le reste du monde, pour discuter et proposer la meilleure manière de promouvoir les droits et les solidarités locales dans un contexte de crise. Elle examinera également des conditions sous lesquelles la mise en œuvre de politiques locales d'accès aux droits et d'organisation des solidarités locales peut contribuer à la sortie de crise.



AFRICITES 5  
MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009

SESSIONS THEMATIQUES  
QUELLES REPONSES A LA CRISE GLOBALE A COURT ET A MOYEN TERMES

1PM06

## RECONSTRUIRE LA CONFIANCE AVEC LES POPULATIONS

16 décembre 2009

15 heures

Salle Karam 2

IAG Institut Africain de la Gouvernance

Président :

**M. Zagre Seydou**, Maire de Koudougou,  
Secrétaire Général de l'Association des  
Maires du Burkina-Faso

Intervenants :

**M. Ousmane Sy**, Président du Conseil  
d'Administration de l'IAG, Conseiller  
Municipal de Badiangara au Mali

**M. Lionel Vignacq**, Ministère Français  
des Affaires Etrangères et  
Européennes

**M. Georges Nzongola-Ntalaja**,  
Directeur par Intérim de l'IAG

**M. Mamadou Dior Diaw**, Directeur de la  
Coopération Décentralisée, République  
du Sénégal

**Mme Géraldine Tardivel**, Service de  
Coopération et d'Action Culturelle,  
Ambassade de France au Sénégal

**M. Larabi Jaaidi**, Professeur  
d'Economie

**M. Abdelatif Fazouane**, DG Diar Al  
Mansour, Groupe CDG

Le thème de la confiance des populations vis-à-vis des institutions publiques est au cœur de la problématique de la gouvernance dans les pays africains. De nombreux experts font observer le décalage qui semble exister entre l'adhésion des populations aux valeurs de la coutume et leur allégeance aux autorités coutumières par rapport à leur indifférence voire défiance vis-à-vis des autorités publiques de l'Etat moderne, y compris les autorités publiques locales. Partout émerge au niveau local, le besoin d'hybrider les deux sources de légitimité, à savoir la légitimité ressortissant de la coutume, et la légitimité issue des processus de l'Etat moderne, afin de réconcilier tradition et modernité dans le vécu des populations africaines.

Par ailleurs on note une grande attente des populations qui souhaitent participer plus régulièrement à la gestion de la vie locale, que les mécanismes de la démocratie représentative ne semblent pas combler correctement. D'où le besoin presque partout d'une meilleure association des populations à la gestion quotidienne des affaires locales, et la nécessité d'inventer des méthodes appropriées de consultation, de dialogue et de participation. La prise en compte de ces préoccupations a amené de nombreuses collectivités à mettre en place des structures de concertation avec les populations pour gérer les problèmes aussi sensibles que la lutte contre l'insécurité, la prévention et la gestion des conflits, le règlement des litiges de voisinage, la gestion des ressources naturelles, la gestion des budgets locaux, etc.

La session passera en revue les multiples expériences menées par les collectivités locales en vue d'établir un climat de confiance entre les autorités et les populations locales. Elle édictera les pré-requis pour développer un tel climat de confiance, et énoncera les principes et règles à suivre pour que ce climat de confiance soit durable.

2AM

MATINEE DU 17 DECEMBRE 2009

## ASSOCIER LES ACTEURS AUX REPONSES LOCALES A LA CRISE

Le 17 décembre 2009, dans la matinée, les différents acteurs du développement local durable vont se mobiliser pour porter la deuxième série de sessions parallèles autour de la problématique suivante : **associer les acteurs du développement aux réponses locales à la crise**. La réponse collective locale implique l'équipe municipale, les organisations de la société civile, les opérateurs économiques dans leur diversité et l'ensemble des populations locales. C'est en agissant ensemble, et de manière coordonnée, que chaque acteur pourra contribuer, chacun dans son domaine d'intervention, à la construction de réponses pertinentes et complémentaires à la crise globale. La réponse collective s'appuiera sur une démarche participative qui permet de mobiliser toutes les forces vives locales.

A cet effet, chaque catégorie d'acteurs répondra à trois questions :

1. Quelle appréciation les acteurs concernés ont de la crise globale et comment se manifeste-t-elle à leur niveau ?
2. Quelle est leur évaluation de l'action menée par les pouvoirs publics, et notamment les collectivités locales en réponse à la crise globale et comment comptent-ils y contribuer ?
3. Qu'est-ce que les acteurs concernés attendent des responsables politiques locaux, nationaux, internationaux et des autres acteurs pour un impact plus efficace de leur action ?

Chaque catégorie d'acteurs identifiera les contraintes identifiées dans leur mobilisation et présentera les propositions pour surmonter ces contraintes. Ces propositions seront soumises à l'approbation des sessions politiques du Sommet sous la forme de recommandations.

*Douze sessions parallèles seront tenues qui réuniront les différentes catégories d'acteurs : (1) organisations paysannes et syndicales ; (2) entrepreneurs locaux des petites et moyennes entreprises et industries et (PME-PMI); (3) opérateurs de l'économie populaire et des organisations de microcrédit ; (4) grandes entreprises africaines; (5) opérateurs des services publics locaux ; (6) associations d'habitants et ONG ; (7) organisations des jeunes ; (8) organisations des femmes ; (9) autorités traditionnelles et morales ; (10) institutions financières ; (11) universitaires, experts et chercheurs ; (12) représentants de la diaspora.*

2AM01

## ORGANISATIONS PAYSANNES ET SYNDICALES

17 décembre 2009

09 heures

Salle des Ministre *orchestre*

ROPPA – CSA

President:

**M. Hanid Chabat**, maire de Fez (Maroc)

Intervenants :

**M. Mamadou Cissokho** ROPPA**M. Francis Gomez**, maire de Kanifing  
(Gambie)**M. Elimane Diouf** CNTS**M. Mohamadou Magha** ROPPA**M. John Bikoko**OATU Organazation of African Trade  
Union

La hausse des prix des denrées alimentaires a été une des manifestations les plus brutales de la crise globale actuelle notamment dans les pays africains.

Cette hausse brutale des prix des denrées alimentaires a remis en cause la confiance qu'avaient de nombreux décideurs aux mécanismes du marché mondial pour assurer la fourniture des denrées alimentaires aux populations à moindre coût. Par ailleurs l'augmentation prévisible du coût de l'énergie et des transports sur la longue durée amène à reconsidérer les processus de production et d'échanges actuels où les lieux de production sont aux antipodes des lieux de consommation. Le recours aux biocarburants ajoute aux risques de crises alimentaires notamment dans des zones sous stress hydrique, telles que le Sahel ou le Maghreb. Face à ces tendances, le thème de l'autonomie voire de la souveraineté alimentaire émerge de plus en plus dans les préoccupations des décideurs nationaux et locaux. Les organisations paysannes sont depuis longtemps porteuses de cette revendication, elles qui plaident de longue date en faveur de l'autosuffisance alimentaire, et recommandent de privilégier l'agriculture familiale et l'agriculture vivrière. Elles sont sur ce plan, un interlocuteur incontournable des collectivités locales pour l'élaboration de stratégies susceptibles d'apporter des solutions locales à la crise alimentaire globale.

De leur côté la plupart des syndicats de salariés expriment de plus en plus de doutes sur des modèles de développement qui aboutissent à la précarisation des emplois et à la baisse des revenus réels des salariés. Les organisations syndicales s'opposent en effet aux politiques de privatisations des sociétés d'Etat, même si elles reconnaissent que leur gestion n'a pas toujours été efficace. Elles remettent en particulier en question le mouvement de privatisation des opérateurs publics des services de base, notamment d'électricité et d'eau qui leur apparaît comme une fragilisation de la capacité d'autonomie des collectivités nationales et locales.

Il s'agit donc de deux catégories d'acteurs essentiels pour la mise en œuvre des stratégies de développement des pays africains et qui formulent souvent des propositions alternatives et innovantes. La session aura pour but d'écouter l'appréciation de ces acteurs sur la crise et d'avoir leurs avis et propositions sur les voies de sortie de crise, notamment sur ce qu'ils estiment être de la responsabilité des collectivités nationales et locales.

2AM02

## PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET INDUSTRIES (PME – PMI)

17 décembre 2009  
09 heures  
Salle Fes 1

### LEDNA

Président :

**M. Fassa Yerim**, maire de Rosso  
(Mauritanie)

Intervenants :

**M. Azedine Azoui**  
**M. François Yatta** (LEDNA)  
**M. Alassane Lo** (Cadres sans frontières)  
**Mme Marie Laure GIBAUD** (GAME Groupe  
d'Appui à la Micro Entreprise)  
**M. Rachid Talbi Alami**, Président Conseil  
Régional de Tanger-Tetouan

Après la production agricole, le secteur des petites et moyennes entreprises et industries, parce qu'il est le premier maillon de valorisation des produits agricoles, est l'instrument indispensable de création de valeur ajoutée et de la croissance économique. Les PME – PMI sont d'abord pourvoyeuses d'emplois directs dans leur milieu d'implantation ; elles structurent l'économie locale et constituent une source appréciable de revenus pour la fiscalité locale, dont les ressources permettent de mettre en place les investissements de développement : infrastructures sociales, équipements marchands, infrastructures routières et de services de base, etc. Les PME – PMI africaines forment le tissu de base de la modernisation des économies locales d'Afrique. Elles sont une condition nécessaire à l'émergence d'économies locales et nationales compétitives.

Quel impact la crise globale a sur le développement du tissu des PME-PMI en Afrique ? Quelles actions faudrait-il initier pour que la dynamique de création et de développement des PME-PMI soit relancée et durable ? Quels rôles sont attendus des collectivités locales et nationales pour ce faire ? La session abordera l'ensemble de ces questions et partagera les expériences menées dans ce domaine en Afrique et dans le reste de monde.



AFRICITES 5  
MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009

SESSIONS THEMATIQUES  
ASSOCIER LES ACTEURS AUX REPONSES LOCALES A LA CRISE

2AM03

## ECONOMIE POPULAIRE ET MICROCREDIT

17 décembre 2009  
09 heures  
Salle Fes 2

### ENDA – REMESS – MAIN

Président :

**M. Aziz Rabbah**, Député/Maire de Kenitra  
Maroc

Intervenants :

**M. Abdeljalil Cherkaoui**, REMESS

**M. Najib Guedira**, ADS

**M. Bachir Kanouté**, ENDA Ecopop

**MM. Noureddine Harrk et Omar Jamor**,  
SODEV & Groupement d'Intérêt Economie  
GIE Coopdart (Maroc)

**M. Mamadou Dialo**, ENDA Ecopole

Fatma Ait Mouhouch, ANCA Maroc

**Mme Madjiguène Cissé** RESDAF (Sénégal)

**M. Youssef Alaoui Soulaymani**

**Mme Fanta Wolde Michael**

**M. Rida Lamrini**, INMAA (Maroc)

**M. Taoufiq Boudchiche**, Directeur de la  
Coopération internationale, Agence de  
l'Oriental

ENDA Inter Arabe (Tunisie)

WAGES (Togo)

Banque malienne de Solidarité (Mali)

**MM. Mastapha Bouhaddou et Hassan Rifki**,  
Rapporteurs

L'économie populaire appelée aussi appelée secteur informel représente la part la plus importante dans les économies locales d'Afrique et le plus grand pourvoyeur d'emplois et comme tel, un des éléments de base de l'économie nationale. Plusieurs études ont montré que l'avenir des économies nationales africaines dépend dans une large mesure de la manière dont on aura su mobiliser les acteurs de l'économie populaire pour impulser le développement à la base et dont on aura pu réorganiser le processus de production au sein des entreprises de l'économie populaire pour en améliorer le rendement et la productivité. Cette évolution suppose des actions résolues en faveur des entrepreneurs de l'économie populaire, notamment dans le domaine de la formation et de l'accès aux financements pour l'amélioration des processus et de l'outil de travail. Une des modalités adoptées pour cela est la promotion du microcrédit dont la capacité à soutenir les initiatives des populations, notamment les plus démunies, a fait ses preuves dans différentes régions du monde.

La prise en compte de l'avis des acteurs de l'économie populaire et du microcrédit est par conséquent une condition sine qua non d'enracinement et de modernisation des économies locales africaines. L'établissement d'un dialogue responsable entre autorités locales et acteurs de l'économie populaire et du microcrédit est nécessaire pour la réussite de toute stratégie crédible de développement local durable en Afrique.



AFRICITES 5  
MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009

SESSIONS THEMATIQUES  
ASSOCIER LES ACTEURS AUX REPONSES LOCALES A LA CRISE

2AM04

**GRANDES ENTREPRISES**

**17 décembre 2009**  
**09 heures**  
**Salle Karam 1**

**LEDNA**

Président :

**M. Mohammed Sajid, Maire de Casablanca**  
 (Maroc)

Intervenants:

**M. Franck O. Igué, FourTrust**  
**M. Joseph Pagop Noupoué, Ernst & Young**  
 Law  
**M. Didier Acouetey, AfricSearch**  
**M. Gervais Koffi Djondo, Président**  
 Honoraire, Ecobank  
**M. Adama Wade, Les Afriques**  
**M. Mossadeck Bally, Groupe Azalaï (Mali)**  
**Mme Mary Tamale, Maganjo Grain Millers**  
 (Ouganda)  
**M. Abdelilah Chebihi, Sothema Laboratories**  
 (Maroc)  
**M. Yofi Grant, Databank (Ghana)**  
**Mme Carole Ramella, M&A et Evaluation**  
 d'Entreprises

Bien que numériquement peu présentes dans les économies locales en Afrique, les grandes entreprises n'en constituent pas moins l'un des plus grands contributeurs à la valeur ajoutée des économies locales africaines. Le différentiel de valeur ajoutée entre les PME-PMI et les grandes entreprises est de l'ordre de 1 à 10. En d'autres termes une économie est d'autant plus productive et compétitive qu'on y dénombre un grand nombre de grandes entreprises rentables. Cela est en grande partie dû aux effets d'entraînement de la grande entreprise sur l'ensemble du tissu économique local (notamment par le biais des approvisionnements et de la sous-traitance).

Mais la grande entreprise a besoin pour s'implanter et se développer de conditions très particulières. Son impact sur l'économie locale est fonction de la façon dont elle s'inscrit dans les différents complexes d'activités à la base de la diversification du tissu économique local. La grande entreprise est aussi celle qui apporte la contribution la plus déterminante dans l'amélioration de la productivité du travail, de la compétitivité, et de l'efficacité de l'économie locale. Elle offre en principe les meilleures conditions de vie aux travailleurs et a une grande contribution à la fiscalité locale et/ou nationale. Sur le plan fiscal toutefois, la grande entreprise pose un problème aux collectivités locales lorsque le système fiscal en vigueur dans le pays ne permet pas de distinguer la contribution des différents établissements localisés dans les villes différentes dans la comptabilité tenu au siège social de l'entreprise.

Le point de vue de la grande entreprise est donc crucial pour la sortie de crise et le développement de l'économie locale, ainsi que pour son insertion au sein de l'économie nationale, régionale et/ou mondiale.

2AM05

## OPERATEURS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

17 décembre 2009

09 heures

Salle Karam 2

PPPSD PNUD

Président :

**M. Kelvin Mmangisa**, CEO Lilongwe City Assembly, Malawi

Intervenants:

**M. Maleye Diop**, PPPSD, PNUD

**M. Bessala Ngoma**, Hysacam Hygiène et salubrité, Cameroun

**M. Yankhoba Diattara**, Adjoint Maire Ville de Thiès, Sénégal

**M. Khalifa Sall**, maire de Dakar (Sénégal)

**M. Tarek Kabbaje**, maire d'Agadir (Maroc)

**M. Habti Mustapha**, Directeur RADEMA :

Modèle marocain de distribution des régies municipales

**M. Abdalah Jahid**, Directeur à l'ONEP Office National de l'Eau Potable (Maroc)

**M. Sebbar**, Elu local, Temera)

**Mme Lizzy Chung**, UNDP/PPPSD

L'amélioration des conditions de vie des populations locales est souvent reliée à la manière dont elles sont desservies en services publics de base (notamment eau, assainissement, déchets, énergie, transports). Pour fournir ces services, les autorités publiques ont de plus en plus recours à des opérateurs publics ou privés, avec qui elles concluent des contrats de délégation de services.

Ces contrats prévoient souvent des clauses de niveau et de continuité du service, la fixation et le mode de calcul des tarifs, le programme de maintenance et/ou d'investissements, ainsi que les modalités de gestion. Le constat récurrent dans la plupart des pays est toutefois que la desserte en services publics de base atteint au mieux 50% de la population, le reste devant se fournir auprès de petits producteurs indépendants dont l'action est rarement contrôlée et coordonnée avec celle des grands opérateurs publics et privés. Les petits opérateurs sont souvent regardés par les grands opérateurs comme leur faisant une concurrence déloyale, bien que les grands opérateurs ne desservent pas toute l'agglomération.

Les opérateurs des services publics locaux interviennent souvent sur les territoires des communes, mais ils ne dialoguent pas toujours avec les autorités locales alors que dans la plupart des pays africains, les lois de la décentralisation confèrent souvent la compétence des services publics locaux aux communes. Quand ces opérateurs relèvent de la tutelle de l'Etat central, ils ignorent souvent les communes et s'enferment dans des démarches centralisées, déconnectées des réalités du terrain et des besoins des populations qu'ils sont censés satisfaire. La nouvelle vague d'opérateurs privés ne se préoccupe pas toujours de considérer les autorités territoriales comme les partenaires privilégiés avec qui il faut élaborer les stratégies de production, de distribution et de gestion des services publics locaux.

La réalisation des OMD dans les différents domaines concernés par les services de base demande une révision des modes opératoires et des modèles de gestion. Certaines de ces innovations sont expérimentées dans nombre de collectivités locales dans le monde. Quel impact la crise globale a sur le recours à la délégation de services ? Dans quelle mesure la crise globale est un accélérateur ou au contraire un frein à la généralisation des pratiques de la délégation de services aux opérateurs publics ? Que faire pour assurer une desserte de l'ensemble de la population et assurer une meilleure articulation des grands opérateurs et des petits opérateurs indépendants ? En plus des questions communes à tous les acteurs, la session des opérateurs des services publics locaux s'efforcera d'apporter également des réponses aux interrogations ci-dessus.

2AM06

## ASSOCIATIONS D'HABITANTS ET ONG

17 décembre 2009  
09 heures  
Salle des Ambassadeurs

### ENDA TM - AIH

Président :

**Mme Chraïbi Sabah**, Présidente Association  
Expod

Intervenants:

**M. Malick Gaye**, Enda Rup, Facilitateur  
**M. Sidiki Abdoul Daff**, IAI, Facilitateur  
**Mme Khady Diagne**, Rapporteur  
**M. Jockin Arputam**, SDI  
**M. Davinder Lamba**, IHC  
**M. Cesare Ottolini**, IAI  
**M. Michel Roy**, Caritas  
**M. Moussa KA**, bidonville de Baraka  
**Mme Rabie Wahba**, bidonville au Caire

Les Associations d'Habitants sont l'un des nouveaux acteurs émergents de la scène locale dans les pays en développement. Elles se sont constituées au départ pour représenter la voix des citoyens pauvres face aux pouvoirs publics locaux. Elles s'organisent de plus en plus pour faire barrage aux politiques d'éradication des bidonvilles et des quartiers illégaux adoptées par certains gouvernements centraux ou locaux.

Elles portent aussi des demandes plus larges concernant la démocratie participative, l'accès aux services, ou l'emploi des jeunes. Ce mouvement va aller en se renforçant, ce d'autant que les associations d'habitants, notamment ceux des bidonvilles, s'organisent au sein de réseaux d'ampleur mondiale qui permettent des mobilisations fortes ayant un retentissement dans des régions situées aux antipodes. Les collectivités locales africaines ne peuvent plus ignorer ces organisations et devraient au contraire établir un dialogue constructif avec elles. L'écoute de leur analyse de la crise globale, de son impact sur les habitants, et de leurs propositions et recommandations sera sans aucun doute bénéfique pour l'efficacité des réponses locales à la crise globale.

Les organisations non gouvernementales (ONG) représentent la société civile organisée. Elles sont présentes dans tous les secteurs de la vie communale et ont expérimenté plusieurs solutions alternatives qui se sont révélées utiles aux collectivités locales dans pratiquement tous les secteurs : services de base, environnement, économie populaire, microcrédit, emploi, intermédiation sociale, contrôle citoyen de l'action publique, etc. Il n'est pas possible d'instaurer une gouvernance performante à l'échelle des collectivités locales sans les associer à tous les niveaux pour la mobilisation des différents types d'acteurs du développement local. Les ONG ont été les premières à préparer les collectivités locales dans la prise en charge de leurs compétences, et les ont accompagné dans le processus de décentralisation, avant même que les gouvernements ne se décident à opérationnaliser les mécanismes de transfert de compétences. Avec le secteur privé, elles apparaissent aujourd'hui comme le partenaire incontournable des collectivités dans le combat contre la crise.

La cohabitation entre ONG et collectivités locales n'a cependant pas été toujours facile. Certaines ONG ont tendance à ignorer les autorités locales voire à les concurrencer auprès des populations. Cette situation est observée notamment dans les petites villes ou les villes moyennes où certaines ONG ont parfois des moyens d'intervention nettement plus élevés que les collectivités locales. Ceci a pu être à l'origine de ressentiments voire d'incompréhension, ce qui a parfois nourri une méfiance réciproque entre ONG et autorités locales.

La session s'efforcera d'indiquer de quelle manière un partenariat mutuellement bénéfique peut être établi entre collectivités locales et ONG en réponse à la crise globale.



AFRICITES 5  
MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009

SESSIONS THEMATIQUES  
ASSOCIER LES ACTEURS AUX REPNSES LOCALES A LA CRISE

2AM07

## ORGANISATIONS DE JEUNES

1<sup>er</sup> décembre 2009  
09 heures  
Salle Karam 3

### YOUTH HABITAT – UN-HABITAT

Président :

**M. Simon Compaoré**, Maire de Ouagadougou, Burkina Faso

Intervenants :

**Mme Rajae Dokkali**, Forum des Jeunes, Liges des Etats Arabes

**Mme Sarah Zaaimi**, Lindh Fondation pour le Dialogue entre les Cultures

**M. Doug Ragan**, Université de Colorado

**Mme Mutinta Munyati**, ONU-HABITAT Représentant de Quartiers du Monde AIESEC Maroc

**Mme Karima MKika**, Présidente Association Al Karama : Témoignage d'association

**Ahmed Ghiyat**, Président Association Maillage

Les jeunes vivent un paradoxe au sein des collectivités locales africaines : leur poids démographique en fait le groupe le plus important dans la population locale. Mais leurs préoccupations sont rarement prises en compte dans les priorités des politiques locales, soit qu'ils ont du mal à faire entendre leur voix en dehors des périodes électorales, soit qu'ils sont regardés essentiellement comme source de problèmes et non partie aux solutions. Les jeunes représentent pourtant la partie la plus active des forces vives, celle qui est appelée à assurer la relève.

Face aux difficultés auxquelles ils font face localement, notamment dans le domaine de l'emploi, certains jeunes choisissent de quitter leurs collectivités d'origine, nourrissant ainsi un flux d'émigration vu d'un mauvais œil par certains décideurs, mais salués par d'autres. Ceux qui voient l'émigration des jeunes négativement insistent sur le fait qu'il s'agit d'une hémorragie des forces vives des collectivités qui pèse d'un poids important dans le retard de développement observé dans certaines localités. Au contraire, d'autres apprécient l'émigration des jeunes comme une variable d'ajustement, qui permet plus tard aux collectivités émettrices de bénéficier des envois de fonds des migrants lorsque ceux-ci se sont insérés dans l'économie des pays et collectivités d'accueil, contribuant ainsi au financement du développement local.

En restreignant les possibilités des migrations, la crise globale effectue un arbitrage en faveur de la recherche de solutions autonomes aux problèmes des jeunes et met les collectivités locales africaines dans l'obligation de conclure un nouveau pacte pour la jeunesse dans leurs politiques locales. La session examinera de quelle manière les jeunes conçoivent leur place dans ce nouvel environnement et quelle peut être leur contribution dans la définition d'un nouvel agenda pour la jeunesse au sein des collectivités locales d'Afrique.

2AM08

## ORGANISATIONS DE FEMMES

1<sup>er</sup> décembre 2009  
09 heures  
Salle Karam 4

### HUAIKU COMMISSION

Président :

**Mme Fatima Assaadi**, Président du Conseil de la Commune Urbaine de Al Hoceima

Intervenants :

**Mme Birungi Frances**, Ouganda

**Mme Rebecca**, Grassroots Sisterhood Foundation (GSF) - Ghana

**Mme Scolastika Joseph Porokwa**, (MWEDO) - Tanzanie

**Mme Winrose Nyaguthii**, GROOTS Kenya

**Mrme Fatou Sow**, Groupe de recherché sur les femmes et les lois au Sénégal

Coopérative féminine à Oujda :  
Témoignage d'association

**Mme Fatna Lakhiel**, maire de Arbaoua

Les organisations de femmes sont très actives tant à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale ou mondiale. Elles sont présentes non seulement sur le terrain de l'égalité des droits, mais aussi sur les principaux chantiers du développement. En Afrique, les femmes tiennent l'essentiel du commerce et des activités de l'économie populaire ; elles sont les principales pourvoyeuses de vivres et occupent une place particulière dans la recherche de la souveraineté alimentaire. Elles sont au cœur de l'éducation et de la santé des enfants. Elles forment la face la plus vivante des économies locales africaines.

Malgré leur contribution indéniable, le point de vue et les priorités des femmes ne sont pas correctement reflétés dans les politiques locales. Elles subissent de nombreuses discriminations pour l'accès à la terre et au logement. Elles paient le plus lourd tribut face aux carences de la desserte en services de base. Elles n'ont pas un accès facile au crédit. Elles participent peu à la gestion des affaires publiques locales, entre autres parce que le système politique et social leur est défavorable, et qu'elles ne peuvent guère dégager du temps pour s'adonner aux activités politiques en plus de leur activité professionnelle et de leurs tâches ménagères.

A la suite de la conférence de Beijing, les femmes revendiquent l'égalité de traitement et sont conscientes que cette égalité ne pourra être obtenue sans dialogue et pédagogie. Elles estiment que les autorités locales doivent être à l'avant-garde de ce dialogue et souhaitent qu'elles s'engagent à promouvoir l'égalité des genres dans toutes leurs politiques locales. Pour elles, c'est en refusant de se priver des capacités de l'autre moitié du monde que l'on pourra le plus sûrement surmonter la crise globale. La session sera l'occasion d'écouter et de discuter les propositions des femmes en réponse à la crise globale et leurs avis sur la contribution des collectivités locales africaines dans le combat pour l'égalité des genres.



AFRICITES 5  
MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009

SESSIONS THEMATIQUES  
ASSOCIER LES ACTEURS AUX REPONSES LOCALES A LA CRISE

2AM09

## AUTORITES TRADITIONNELLES ET MORALES

1<sup>er</sup> décembre 2009  
09 heures  
Salle Karam 5

**ADM African Dialogue Mission**

**Président :**

**Sultan de Sokoto, Nigeria**

**Intervenants :**

**M. Wole Adebayo ADM**

**M. Belhadfa Hassan, Directeur des affaires rurales : Terres collectives traditionnelles**

**M. Adamou Ndam Njoya, maire de Foumban (Cameroun)**

La gouvernance des sociétés africaines est fortement influencée par la cohabitation de deux sources de légitimité de valeur quasi-équivalente aux yeux des populations : la légitimité incarnée par les autorités traditionnelles et morales d'un côté, la légitimité résultant de l'Etat moderne de l'autre. La plupart des populations africaines émargent à la légitimité traditionnelle et morale, et dans plusieurs domaines, pour elles, cette légitimité peut même s'avérer plus importante que celle de l'Etat moderne: traitement des litiges fonciers ou de voisinage, gestion des ressources naturelles, prévention et gestion des conflits entre communautés, etc.

En focalisant l'attention sur le niveau local, la décentralisation a remis à l'ordre du jour la confrontation entre ces deux sources de légitimité. Bien souvent les autorités traditionnelles et morales estiment qu'elles ont une meilleure appréciation des situations locales que les autorités locales élues. Dans certains cas, la fiscalité locale vient se superposer à des prélèvements mis en place par les autorités traditionnelles, créant des situations de conflits mal comprises par les populations. Dans tous les cas, une entente entre les deux sources de légitimité est nécessaire pour éviter que les populations locales ne vivent en situation de schizophrénie permanente.

Certains pays ont pris à bras le corps cette question cruciale pour la gouvernance des Etats africains. La session sera l'occasion de confronter la manière dont les Etats africains traitent cette question, et comment différentes solutions ont pu être trouvées pour réconcilier les autorités traditionnelles et morales et les autorités publiques locales. Elle offrira aussi l'opportunité d'une écoute attentive des attentes des autorités traditionnelles et morales vis-à-vis des autorités locales et des Etats, pour que les valeurs africaines soient bien prises en compte dans toute recherche de solutions durables à la crise globale.

2AM10

## INSTITUTIONS DE FINANCEMENT

1<sup>er</sup> décembre 2009

09 heures

Salle Reda 1

CGLUA

Président :

**SEM Nicéphore Dieudonné Soglo,**  
maire de Cotonou (Bénin)

Intervenants :

**Mme Abha Joshi-Ghani,** Banque mondiale  
**M. Karim Mansouri,** FEC Maroc  
**Mme Amani Abou-Zeid,** BAD Maroc  
**M. Gervais Djondo,** PDG Groupe Ecobank  
 Une banque commerciale du Maroc

Le paysage des institutions financières présentes en Afrique se diversifie et s'étoffe. A côté des banques et des institutions financières internationales, ce paysage comprend désormais des institutions financières de toutes natures depuis les banques populaires jusqu'aux institutions continentales en passant par les institutions financières spécialisées, y compris celles dédiées au financement des collectivités locales.

Ce foisonnement des institutions financières ne semble pas avoir eu beaucoup d'effets jusqu'ici sur l'orientation des financements vers le développement des économies locales. Parfois on a même constaté que l'épargne produite localement et déposée dans les banques ou les institutions financières a été transférée vers des places financières dans les pays développés pour y être fructifiée, alors que les protagonistes de l'économie locale et les collectivités locales manquent cruellement de ressources. Il est également courant de mentionner la surliquidité des banques alors que les entrepreneurs locaux se plaignent de ne pouvoir avoir accès au crédit.

D'où viennent ces paradoxes ? Pourquoi jusqu'ici les institutions financières et les banques n'ont pas pu imaginer des systèmes adéquats de financement des économies locales ? Pourquoi cette réticence à financer les collectivités locales ? A quelles conditions les institutions financières sont-elles prêtes à financer les projets et programmes des collectivités locales africaines et quelles perspectives sont envisageables dans ce domaine à court et moyen termes ? Toutes ces questions devront avoir des éléments de réponse au cours de cette session.

2AM11

## UNIVERSITAIRES, EXPERTS ET CHERCHEURS

1<sup>er</sup> décembre 2009  
09 heures  
Salle Reda 2

**CGLUA**

Président :

**M. Merzak Mohamed**, Président de  
l'Université Qadi Hayad de Marrakech

Intervenants :

**M. Patrice Yengo**

**M. Boubacar Niane**

**M. Alfred S. Traoré**

**M. Fouad Chafqui**

**M. Abdelfdil Bennani**, Président de  
l'Université Ibn Zorh, Agadir

Déroulé

1. Situation de la recherche et de l'enseignement universitaire en Afrique
2. Mutualisation des initiatives pour réduire les disparités régionales.
3. Rapport entre la recherche, l'université et la société
4. Contribution de l'expertise universitaire à la décision politique pour affronter la crise
5. Quelle recherche pour quel développement à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle?

L'une des faiblesses identifiées dans les processus de gouvernance en Afrique réside dans le fait que nombre de décisions sont basées sur des impressions et non sur des faits. Le faible niveau de connaissances dans les différents domaines d'exercice de la gouvernance vient de ce que le monde de l'université, de la recherche et de l'expertise a été peu associé à la recherche de solutions aux problèmes posés aux sociétés africaines.

Le domaine de la décentralisation est par excellence un des domaines où l'implication des universitaires et chercheurs peut donner une plus value intéressante pour la gouvernance des Etats africains. En effet la plupart des instruments de pilotage de l'économie sont bâtis pour le niveau national, presque rien pour le niveau local. Or on ne gère pas ce qu'on ne connaît pas et ce qu'on ne mesure pas. Ce déficit de connaissances localisées est un handicap pour une prise de décision éclairée au niveau des autorités et des acteurs locaux, et pour un dialogue politique responsable autour des enjeux du développement local. Par ailleurs, il existe une forte attente dans le domaine anthropologique pour concilier le besoin de concilier l'exigence de l'unité nationale, de l'intégration régionale et de la prise en compte de la diversité des communautés et contextes locaux.

Pour toutes ces raisons, les universitaires et les chercheurs doivent être les partenaires des autorités locales, et ce partenariat doit contribuer à une meilleure compréhension des enjeux et impacts de la crise globale, ainsi que des besoins de connaissances et d'outils pour définir les solutions les mieux appropriées aux contextes local, national, continental et global. Enfin les universités doivent aussi s'interroger sur les types de formation et de cadres dont les collectivités locales africaines ont besoin pour fonctionner de façon satisfaisante dans le contexte actuel : une réflexion profonde sur le nouveau profil du cadre des collectivités locales dans un contexte de crise s'impose à tous les acteurs du développement local. Cette session se veut être le cadre où les collectivités et les universitaires doivent s'entendre pour lancer cette réflexion fondamentale !

2AM12

**MIGRANTS ET DIASPORA****1<sup>er</sup> décembre 2009****09 heures****Salle Reda 3****CGLUA****Président :****Maire de Kayes, Mali****Intervenants :****M. Raymond Benhaim, Consultant  
auprès du Ministère marocain de la  
CMRE, ACT Consultants****Mme Ghita Zougari, MCRME, Ministère  
de la Communauté Marocaine à  
l'Etranger****M. Myriem Sefrioui, Senior manager  
PNUD, Rapporteur****M. Mohamed Oudor, Maire de Fom El  
Hsein, Maroc****M. Abdesselam Ftouh, Dr Pole  
Economique Fondation Hassan II****Maire de Praia****Déroulé :**

1. Les Migrations sont un vecteur majeur des Globalisations : plan de la session et présentation des intervenants
2. Les quatre questions majeures : coûts, investissements, compétences et solidarités dans les transferts
3. 10H15 L'expérience de transferts de solidarité à Kayes
4. L'expérience de transferts de solidarité à Praia
5. L'expérience de transferts de solidarité à Fom El Hsein
6. Les expériences de solidarités des migrants avec leur région d'origine ou comment les organiser et les capitaliser

La question de la migration et du rôle des diasporas africaines alimente un débat controversé parmi les décideurs africains. Beaucoup voient dans les migrations l'aveu de l'échec des politiques de développement menées sur le continent. D'autres estiment que les migrations sont au contraire un élément constitutif des mesures d'ajustement à la disposition des populations pour faire coïncider leur aspiration au mieux vivre avec les possibilités offertes par l'environnement. D'autres encore estiment que les migrations sont parfois la seule solution offerte à des populations qui subissent les effets des catastrophes naturelles ou des conflits armés. Dans tous les cas les migrations doivent être gérées, car elles sont souvent à l'origine de tensions entre populations migrantes et populations des zones d'accueil. Cette question de la gestion des migrations devient est un des points de l'ordre du jour de la coopération entre l'Afrique et l'Europe, où elle fait l'objet de stratégies concertées au contraire de ce qui se passe en Afrique. La session sera l'occasion de démarrer une telle concertation interafricaine, au niveau où elle est la plus pertinente, puisque les collectivités locales sont la plupart du temps les points de départ et d'arrivée des flux de migrations.

Tout aussi controversée est le débat sur la diaspora. Beaucoup se demandent s'il convient de parler de diaspora pour les migrants africains récents habitant hors du continent ou si ce vocable ne devrait pas être réservé aux populations africaines établies de longue date hors du continent à la suite de la traite des Noirs ou des déplacements liés à l'aventure coloniale. Quelle que soit le contenu adopté, le rôle de la diaspora a été jugé suffisamment important au point que l'Union Africaine a fait de la diaspora la sixième région d'intégration de l'Afrique.

Durant les deux dernières décennies, la diaspora a par ses transferts financiers, contribué massivement aux actions de développement sur le continent. Les transferts financiers effectués par les migrants africains vers le continent sont estimés à 100 milliards de dollars par an, soit l'équivalent du montant total de l'aide publique au développement. L'importance de la contribution de la diaspora africaine justifie que les collectivités locales s'intéressent à elle pour explorer des alternatives au financement du développement local.

La diaspora est également active dans le domaine de la coopération décentralisée où son intervention est souvent à l'origine des partenariats développés entre collectivités locales où elle réside et collectivités locales d'où elle vient. Les programmes et projets de coopération décentralisée permettent à la diaspora d'avoir une relation structurée avec leur collectivité d'origine et de contribuer à son renforcement institutionnel et technique. Parfois ces partenariats peuvent déboucher sur des relations économiques et culturelles qui consolident les liens entre communautés locales au-delà de la seule sphère de la coopération décentralisée institutionnelle.

De plus en plus les diasporas africaines se structurent en réseaux. Il importe que ces réseaux entre en dialogue avec les réseaux des associations des collectivités locales du continent afin d'initier un partenariat mieux structuré entre diaspora et autorités locales autour du thème du développement local durable et de l'emploi. La session sera l'occasion d'explorer les contours d'un tel dialogue structuré et les conditions de son impact et de son efficacité.



**AFRICITES 5**  
**MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009**

**SESSIONS THEMATIQUES**  
**ASSOCIER LES ACTEURS AUX REPONSES LOCALES A LA CRISE**

2PM

APRES-MIDI DU 17 DECEMBRE 2009

**TRADUIRE LES REPONSES A LA CRISE DANS LES STRATEGIES  
LOCALES**

Le 17 décembre 2009, dans l'après-midi, la dernière série de sessions thématiques parallèles sera consacrée à **la traduction des réponses locales à la crise dans les stratégies locales**. Ces sessions, qui ont un caractère stratégique pour le mouvement africain des collectivités locales, sont systématiquement abordées dans tous les sommets Africités. Elles ont pour ambition le renforcement de l'organisation et de l'efficacité des collectivités locales et régionales africaines. Elles permettent à l'organisation panafricaine CGLUA de construire et de consolider un partenariat durable avec des institutions africaines et internationales qui travaillent activement dans le secteur de la décentralisation en Afrique.

Ce partenariat ambitionne de réfléchir dans la continuité sur cinq domaines fondamentaux dans lesquels les collectivités territoriales doivent se doter de stratégies pour assurer un développement local durable : la planification et la programmation du développement urbain et local, l'accès aux services de base, la mobilisation des ressources financières, la gouvernance et la gestion et enfin la participation des populations aux actions de développement. Ces cinq domaines fondamentaux font l'objet chacun d'une session spécifique, qui comportera systématiquement une évaluation de la mise en œuvre des propositions adoptées dans les sommets précédents.

*Les cinq sessions sont intitulées ainsi qu'il suit: (1) définir les processus locaux de planification-programmation économique, sociale et écologique ; (2) élaborer des politiques locales d'accès aux droits, en particulier aux services de base ; (3) développer les politiques financières locales pour accroître la capacité de mobilisation et de gestion des ressources financières des collectivités ; (4) renouveler la gouvernance et la gestion locales ; (5) renforcer la participation des populations et la citoyenneté.*

2PM01

## DEFINIR LES PROCESSUS DE PLANIFICATION- PROGRAMMATION

17 décembre 2009  
15 heures  
Salle des Ministres *orchestre*

**Cities Alliance – ISTED**

Président :

**M. Khalifa Ababacar Sall** – Maire de Dakar, Senegal

Intervenants :

**M. Seydou Sy Sall**, Expert, Senegal

**M. William Cobbett**, Cities Alliance

**M. Xavier Crépin** ISTED

**Mme. Fathemrohra Mansouri** – Maire de Marrakech, Maroc

**M. Lehady Soglo** – Maire adjoint de Cotonou, Benin

**M. Simon Compaoré** – Maire de Ouagadougou, Burkina Faso

**M. Sithole Mbanga**, SACN

**M. Seidou Imorou**, Ministère de l'Urbanisme et de la Reforme Foncière du Benin

**M. Tewodros Alemu** – Cities Alliance EA

**M. Marcel Belliot**, FNAU International

**M. Jean-Yves Grosclaude**, AFD

**M. Patrice Berger** – ville de Lyon, France

**Mr. Jean Yango** – Douala, Cameroun

**M. Ben Rahmoun**, Chef de division au FEC

**M. Abdelatif Chadali**, DGCL Maroc

Maire de Awassa, Ethiopia

Maire Gondar, Ethiopia

Délégué du Gouvernement de la Communauté Urbaine de Douala

L'adoption de la culture de la planification et de la programmation, et la mise au point d'outils et méthodes correspondants sont indispensables pour la réussite des actions de développement. Pour assurer une croissance locale et une réduction durable de la pauvreté par les collectivités locales africaines, ces dernières ont besoin de se définir une vision à long terme du développement de leur territoire, de planifier et programmer les actions nécessaires à la réalisation de la vision de développement souhaitée, et se donner les moyens d'évaluer si la trajectoire suivie est compatible avec les objectifs définis.

Cela nécessite également de mettre en place des outils et méthodes d'évaluation des politiques locales et de définir des indicateurs permettant de mesurer quantitativement et qualitativement les progrès accomplis et d'en rendre compte aux populations. La planification va permettre de choisir d'intervenir sur les actions prioritaires et essentielles en tenant compte des ressources disponibles ; elle va favoriser aussi une utilisation plus rationnelle des ressources locales disponibles et une meilleure répartition des efforts et fruits de la croissance.

La culture de la planification se heurte cependant aux limites imposées par la durée des mandats électoraux. Le temps de la planification est le long terme (entre 10 et 20 ans), celui de la programmation est le moyen terme (entre 3 et 5 ans). Le temps des mandats des autorités locales dépasse rarement les 5 ans. Or pour surmonter la crise globale, notamment dans la gestion de l'urbanisation rapide, il faut impérativement avoir une vision de long terme et définir des moyens d'action à moyen et à court termes. Il faut donc que les autorités locales acceptent de réfléchir au-delà de la limite de leur mandat électoral.

Il faut aussi que l'exercice de planification concerne l'ensemble des acteurs locaux, et les engage. La session examinera comment cela peut se faire et quelles leçons on peut déjà tirer des exercices de planification et de programmation menés au cours des dernières années dans différentes collectivités locales africaines.

2PM02

## ELABORER DES POLITIQUES LOCALES D'ACCES AU DROIT

17 décembre 2009

15 heures

Salle des Ambassadeurs

IGD Institut de Gestion Déléguée

Président :

**M. Simon Compaoré**, Maire de Ouagadougou, Président AMBF

Intervenants :

**M. Boûamar Taghouane**, Président du Conseil Régional De Rabat-Salé-Zemmour-Zaër**M. Pierre Van De Vyver**, Délégué Général IGD**M. Jean-Yves Barcelo**, ONU-Habitat**M. Jean-Marie Tétart**, Président IGD**M. Benjamin Clotaire Ablo**, Maire de Grand-Popo, Bénin**M. Joachim Hunlédé** Secrétaire permanent Union des Communes du Togo**M. Christophe Cluzeau**, Directeur Projet INDH-INMAE, LYDEC**M. Sylvain Maire**, Consultant en gestion de projet dans le cadre de la coopération internationale pour le développement**M. Mounir Zougari**, Consultant, Rabat**Mme Marie-Joëlle Kodjovi**, Chargée de mission, Chercheur IGD**Mme Aisha Haicira Kirabo**, Maire de Kigali, Rwanda**M. Fathemzora El Mansouri**, Présidente de la Commune Urbaine de Marrakech**M. Emmanuel Ndione**, Gouvernance locale concertée, promotion et renforcement du dialogue politique, accès aux biens et services de base

ONG Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA)

Les collectivités locales qui disposent de politiques concertées d'accès aux droits de leurs administrées sont plus à même d'assurer cet accès de manière effective. La croissance économique ne sera bénéfique que si les conditions de vie de l'ensemble des habitants de la commune connaissent une amélioration substantielle.

Cette amélioration passe non seulement par la satisfaction des besoins fondamentaux – manger à sa faim, s'habiller, se loger convenablement, se soigner et recevoir une éducation digne de se nom – mais aussi et surtout par la création des conditions nécessaires à l'exercice de la liberté, de la participation aux affaires et aux débats locaux, du contrôle citoyen de l'action publique locale, etc.

La période de crise n'est guère propice à l'extension ni même au maintien de l'accès aux droits pour tous. Comment dans un tel contexte les collectivités locales africaines doivent néanmoins garantir cet accès, quelles actions entreprendre pour cela, quels partenariats convient-il de développer pour que les collectivités gardent une marge d'initiative dans ce domaine ?

Tels sont les attendus de cette session dont l'enjeu est ni plus ni moins l'utilité sociale et la crédibilité des collectivités locales africaines.

2PM03

## DEVELOPPER LES POLITIQUES FINANCIERES LOCALES

17 décembre 2009  
15 heures  
Salle Fes 1

**AFD Agence Française de Développement**

Président :

**M. Samuel Okello, Maire de Kisumu, Kenya**

Intervenants :

**M. Pierre Van de Vyver, IGD**

**M. Thierry Paulais, Cities Alliance**

**Mme Nathalie Le Denmat AFD**

**M. Mathieu Vasseur, AFD Dakar**

**M. Fathallah Oualalou, Maire de Rabat**

**M. Mbaye Touré, Directeur des services administratifs et financiers de Dakar**

**M. Lambert Koty, DG AGETUR Bénin**

**M. Khalifa Ababacar Sall, Maire de Dakar**

**Mme Julie Boulenouar (AFD)**

**M. le Secrétaire général de la mairie de Dakar**

**M. Mustafa Hanine, Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Maroc**

**M. le Maire de Rabat ou de Casablanca**

L'une des demandes récurrentes exprimées par les autorités locales africaines à l'endroit des Etats est le besoin d'assurer un transfert des ressources accompagnant le transfert des compétences voulu par les politiques de la décentralisation. La crise actuelle rend toutefois hypothétique la réalisation de cette concomitance. La tendance au désarmement douanier entraîne au contraire pour les Etats le besoin de rechercher des sources alternatives de financement de l'action publique.

Dans ces conditions, les collectivités locales sont mises dans l'obligation de rechercher et développer des politiques novatrices et des outils créatifs pour identifier et valoriser le potentiel des économies locales, à partir duquel elles pourront fonder une fiscalité de développement, dans le but de relancer la croissance économique locale sur des bases endogènes solides.

Mais sans doute faudra-t-il aussi que les collectivités locales innover dans le domaine de l'ingénierie financière en développant les capacités d'accès aux marchés financiers, dont l'une des exigences est l'évaluation de la capacité d'endettement, elle-même nécessitant une présentation transparente des comptes de la collectivité.

Développer des politiques financières locales nécessite donc toute une palette d'actions et d'interventions que la session passera en revue, dans l'objectif de faire des recommandations en vue d'une action plus efficace des collectivités locales dans ce domaine.

2PM04

## RENOUVELER LA GOUVERNANCE ET LA GESTION LOCALES

17 décembre 2009  
15 heures  
Salle Fes 2

### UN-HABITAT

Président :

**M. Driss Sentissi**, Membre Conseil  
Municipal de la Ville de Salé

Intervenants :

**M. Alioune Badiane** UN-HABITAT  
**M. Ousmane Sy**, ARGA Alliance pour la  
Rénovation de la Gouvernance en  
Afrique  
**Mme Amani Abou-Zeid**, BAD Maroc  
**M. Soulayman EL Hajam**, INDH Maroc  
**M. Bassim Jai Hokimi**, président du  
fonds d'investissement AM INVEST  
MOROCCO

La décentralisation offre une opportunité intéressante de renouveler la gouvernance et la gestion des affaires publiques en Afrique. Parce que les collectivités locales sont la personne publique la plus proche des populations, elles ont une responsabilité particulière dans la construction de la confiance de la population vis-à-vis des institutions publiques. C'est la raison pour laquelle on s'accorde à dire que les collectivités locales sont à la base de la refondation des Etats.

Mais renouveler la gouvernance et la gestion locales suppose de tourner le dos au détournement des prescriptions des lois de décentralisation qui définissent que les collectivités locales s'administrent par des conseils élus. Or dans bien des cas, ce sont l'échelon exécutif qui exerce la réalité du pouvoir local pourtant dévolu d'abord au conseil selon la loi. Bien souvent aussi les équipes locales issues de la majorité électorale associent très rarement la minorité dans la gestion. Cette tendance se reflète aussi dans le recrutement des agents des administrations des collectivités locales où la pratique du recrutements basés sur les affiliations politiques et non sur la compétence ne sont pas rares. Enfin les autorités locales se sentent rarement l'obligation de rendre compte de leur gestion aux populations, alors qu'elles réclament de la part de l'Etat un allègement de l'exercice de la tutelle administrative ou financière.

Cette gouvernance nouvelle doit être fondamentalement basée sur la reddition des comptes et une communication sociale indispensables à l'émergence d'une citoyenneté engagée en faveur du développement local. Elle doit avoir pour ambition de faire passer les populations du statut d'acteurs passifs à celui de citoyens actifs et exigeants vis-à-vis de leurs dirigeants. Let de discuter les expériences novatrices dans le domaine de la gouvernance et de la gestion des collectivités locales et d'en tirer des leçons pour armer les autorités locales à mieux gouverner et gérer les collectivités pour faire face à la crise.

2PM05

## RENFORCER LA PARTICIPATION DES POPULATIONS ET LA CITOYENNETE

17 décembre 2009

15 heures

Salle Karam 1

### USAID

#### Président :

**M. Mammi Bousif**, Président de la Région de Oued Dahab

#### Intervenants :

**M. Saïd Bamou**, Président de la Commune rurale de Ferkla El Oulia (Maroc)

**M. Omar Touré**, Expert RTI (Sénégal)

**M. Driss Abbadi**, Directeur de l'Observatoire Nationale de la Gouvernance

**M. Slimane El Hajjam**, Coordination National INDH

**M. Perreau Bezouille Gérard**, Adjoint Mairie de Nanterre et membre du

**M. Brahim Zyani**, Expert – Maroc

**M. Ahmed Brija**, Président de la Préfecture des Arrondissements de Sidi Moumen

**M. Riad Bensouiah**

**Mlle Latifa Zitan** (Maroc)

**M. Abdelatif Ouammou**, Maire de la Commune Urbaine de Tiznit

Forum d'Autorités Locales de Périphéries pour des métropoles solidaires, France

La qualité de la participation des populations détermine leur niveau de conscience citoyenne. On peut renforcer la participation populaire et la citoyenneté au niveau local en appliquant des politiques équitables d'accès au droit, en proposant une gouvernance nouvelle et réellement démocratique de même qu'une gestion consensuelle et concertée basée sur l'engagement responsable des citoyens. Les collectivités territoriales doivent apprendre à collaborer avec les diverses formes actuelles de représentation des populations, notamment les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales et les associations de développement. Cette collaboration recherchera l'adhésion de tous depuis l'étape d'initiation des actions et projets de développement et d'investissement, jusqu'à celle de l'évaluation de leur impact, en passant par leur mise en œuvre.

La session recensera les différentes méthodes expérimentées par les collectivités locales pour renforcer la participation des populations et examinera à quelles conditions des comportements citoyens favorable à la recherche collective de solutions à la crise peuvent se développer malgré la situation de crise plutôt en faveur de la recherche de solutions individuelles et isolées.

**18 DECEMBRE 2009**  
**SESSIONS SPECIALES**  
**RESEAUX DU CGLUA**

Le 18 décembre 2009, entre les sessions thématiques et les sessions politiques, la troisième journée sera consacrée aux sessions spéciales. Celles-ci sont consacrées aux différentes questions que les collectivités locales souhaiteraient voir traitées, ou que certaines institutions ou certains réseaux souhaiteraient discuter avec les autorités locales. Chaque session spéciale durera une demi-journée. Un maximum de 40 sessions spéciales est susceptible d'être organisé au cours de cette journée.

Parmi les sessions spéciales déjà envisagées, on peut d'ores et déjà citer : L'Alliance des Maires contre le VIH/SIDA ; le réseau des femmes élues locales ; le renforcement des capacités de dialogue des associations des pouvoirs locaux ; l'intercommunalité comme levier du développement local durable ; la relance de la coopération décentralisée ; la gestion de l'urbanisation rapide de l'Afrique ; fiscalité et développement local en Afrique ; partenariat public-privé et financement des services de base ; rôle des collectivités locales dans la prévention et la gestion des conflits ; le défi des ressources humaines des collectivités locales africaines ; transparence et intégrité comme condition du développement durable des collectivités locales africaines ; les expériences du budget participatif ; le rôle des grandes villes d'Afrique dans l'intégration du continent ; vers la création d'un réseau africain des villes moyennes et des centres ruraux ? ; les collectivités locales africaines face à la crise alimentaire ; les collectivités locales africaines face au changement climatique ; l'agence de développement Metropolis, un outil pour le financement des projets locaux ; rôle du private equity dans la création des activités économiques et de l'emploi en Afrique ; rôle de la culture et du patrimoine dans le développement local durable ; forum des autorités locales et insertions sociales ; rencontre du réseau africain des économies locales ; place des collectivités locales dans la coopération euro-africaine ; développement minier et développement local en Afrique ; etc.

Salle	1 <sup>ère</sup> tranche horaire 08H30 – 11H30 AM	2 <sup>ème</sup> tranche horaire 12H30 – 15H30 MD	3 <sup>ème</sup> tranche horaire 16H30 – 19H30 PM
<b>1</b> <b>Salle Karam 1</b>	<b>3 17/ICMA</b> Strengthening National Municipal Associations in Africa	<b>3 01/PDM-PSEau</b> Stratégie municipale concertée pour l'eau et l'assainissement : les collectivités locales africaines au cœur de la problématique de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous	<b>3 18/PDM-UEMOA-AIMF</b> Développement territorial : quels rôles pour les collectivités locales dans la mise en valeur de leur territoire pour la création de richesses et d'emplois
<b>2</b> <b>Salle Karam 2</b>	<b>3 02/Echos Com.</b> Le traitement médiatique de l'excellence africaine	<b>3 24/Echos Com.</b> Face à la crise, le défi du leadership pour promouvoir un développement local durable	<b>3 38/ARF</b> Contribution des régions au développement local et le rôle de l'ARF dans la promotion des relations de coopération avec l'Afrique
<b>3</b> <b>Salle des Ministres orchestre</b>	<b>3 05/FALP</b> Forum des autorités locales de Périphérie et métropole solidaire	<b>3 06/CUF-VNG</b> Coopération décentralisée, développement local et renforcement des capacités de dialogue des Associations des pouvoirs locaux : perspectives	<b>3 04/ISTED</b> Sécurité routière et collectivités locales
<b>4</b> <b>Salle Fès 1</b>	<b>3 07/LEDNA</b> Expériences de développement économique local en Afrique	<b>3 03/USAID</b> Femmes élues et leur place dans les institutions locales	<b>3 21/INWENT</b> Aid effectiveness in the field of local governance and decentralization: experience of Uganda
<b>5</b> <b>Salle des Ambassadeurs</b>	<b>3 23/GPH Cam.-CORDAID</b> Mobiliser les collectivités locales africaines en faveur des politiques de logement social	<b>3 08/CGLU-Y. Cabanes</b> Budget participatif	<b>3 10/Métropolis</b> Fonds mondial pour le développement des Villes : un outil technique et financier au service des Collectivités locales africaines
<b>6</b> <b>Salle Karam 3</b>	<b>3 09/L. Elong Mbassi</b> Fiscalité et Développement Local	<b>3 11/FourTrust</b> Le private equity, une solution alternative de financement pour les Collectivités locales africaines?	<b>3 12/MCA Bénin</b> Millennium Challenge Account et développement local
<b>7</b> <b>Salle Reda 1</b>	<b>3 22/GTZ CN</b> Sino African Exchange : Proceeding and outcomes on sustainable urban development	<b>3 19/TRANSITEC-Marrakech</b> Mobilité urbaine et développement urbain à Marrakech	<b>3 40/RADEEMA</b> Réutilisation des eaux usées : cas de la ville de Marrakech
<b>8</b> <b>Salle Reda 2</b>	<b>3 13/CODATU UATP</b> Mobilité dans les villes africaines et transport public	<b>3 15/Douala-Cities Alliance</b> Stratégie de développement urbain – CDS – de Douala	<b>3 20/Dakar</b> Impact des grandes infrastructures sur le fonctionnement urbain : exemple de l'autoroute à péage de Dakar – Diamniadio
<b>9</b> <b>Salle Karam 4</b>	<b>3 37/UNESCO CPM</b> Patrimoines et territoires: enjeux du partenariat	<b>3 16/UNESCO UIA CIMES</b> Villes intermédiaires, patrimoines urbains et développement touristique en Afrique	<b>3 26/UNESCO MOST</b> Professionnels de la ville

Salle	1 <sup>ère</sup> tranche horaire 08H00 – 11H00 AM	2 <sup>ème</sup> tranche horaire 12H00 – 15H00 MD	3 <sup>ème</sup> tranche horaire 16H00 – 19H00 PM
<b>10</b> <b>Salle Reda 3</b>	<b>3 25/PSEau-PDM</b> Dialogue stratégique des opérateurs et collectivités locales africaines pour de meilleurs services d'eau et d'assainissement aux populations défavorisées des périphéries urbaines	<b>3 14/Banque mondiale</b> Sub Sahara African urban business strategy: urbanization for growth and poverty reduction	<b>3 27/Banque mondiale</b> Présentation du Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée : planification urbaine stratégique – villes et changements climatiques
<b>11</b> <b>Salle Reda 4</b>	<b>3 29/OIT</b> La mise en œuvre en Afrique du pacte mondial pour l'emploi	<b>3 28/AEE</b> La contractualisation, une clé pour le développement durable des services publics locaux	<b>3 36/UN IDSR/CGLU</b> Campagne mondiale sur la stratégie pour la réduction des risques urbains
<b>12</b> <b>Salle Fès 2</b>	<b>3 30/UN HABITAT</b> Gender, local governance and employment opportunities in Africa	<b>3 31/UN HABITAT</b> Cities and Climate Change in Africa (featuring the CCCI - cities and climate change initiative)	<b>3 34/Agence du Sud Maroc</b> Plans communaux de développement (PCD) : la planification territoriale à l'échelle locale
<b>13</b> <b>Salle Karam 5</b>	<b>3 33/Agence du Sud Maroc</b> Partenariats stratégiques avec les collectivités territoriales pour le développement durable	<b>3 32/UN HABITAT</b> Crise économique, criminalité et problèmes de convivialité dans les villes africaines	<b>3 39/FEICOM Cameroun</b> Financer les projets rentables pour promouvoir la croissance et le développement local durable
<b>4</b> <b>Salle Reda 5</b>	<b>3 41/ADS</b> Planification stratégique participative au niveau des communes du Maroc – Programme d'appui à la planification communale	<b>3 35 / HP</b> Create Amazing Earth – Technology for sustainable Growth	<b>3 42/INDH</b> INDH et le développement local : impact de l'Initiative Royale sur le développement local (activités génératrices de revenus, développement des capacités, accès aux services et infrastructures de base)

## EVENEMENTS SPECIAUX

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Organisateurs</i>
15.12	15H00	<b>Réunion des Directeurs nationaux des Collectivités locales (DCL)</b>	CGLUA
16.12	13H-30	<b>Appel au sommet de Copenhague (Danemark) sur les changements climatiques</b>	CGLUA
	<b>Espace Koutoubia</b>	A la conférence de presse après l'ouverture du sommet	
	15H00	<b>Réunion des Secrétaires Permanents des Associations nationales des pouvoirs locaux</b>	CGLUA
	<b>Reda 4</b>		
17.12	09H00	<b>Forum RAPEC</b>	RAPEC
	<b>Reda 4</b>		
	09H00	<b>Création de la plateforme des collectivités territoriales de l'espace UEMOA : une réponse commune face aux enjeux du développement territorial durable au niveau régional</b>	UEMOA Commune de Ouagadougou
	<b>Reda 5</b>		
	14H00	<b>Coordination des politiques migratoires</b>	Ministère chargé de la CMRE (Communauté Marocaine des Résidents à l'Etranger)
	<b>Karam 5</b>		
	15H00	<b>Steering Committee of LEDNA</b>	LEDNA
	<b>Reda 2</b>	Sur invitation	
	15H00	<b>Comité de pilotage du Projet européen</b>	UNESCO
	<b>Reda 3</b>	Sur invitation	
	15H00	<b>Réunion d'information des maires et élus locaux</b>	ALGON
	<b>Karam 2</b>		
	16H00	<b>Promotion des Collectivités locales d'Afrique du Nord</b>	GTZ Afrique du Nord
	<b>Reda 5</b>		
16H00	<b>Partenariat Association Rangs d'Honneur ARH avec CGLUA</b>	Association « Rangs d'honneur »	
<b>Reda 1</b>			
17H30	<b>Partenariat Association Africaine de l'Eau AAE avec CGLUA</b>	AAE – Association Africaine de l'Eau	
<b>Reda 1</b>			

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Organisateurs</i>
19.12	17H30 <b>Reda 1</b>	<b>Convention de partenariat entre le Ministère de l'Intérieur du Maroc et le Ministère de l'Administration Territoriale du Cameroun</b>	Ministère de l'intérieur du Maroc
	15H00 <b>Reda 2</b>	<b>Charte européenne de la coopération en matière de gouvernance locale</b>	MAEE
	15H00 <b>Reda 3</b>	<b>Présentation du Rapport sur l'état de l'urbanisation en Afrique</b>	ONU-HABITAT
20.12	11H30 <b>Reda 1</b>	<b>Dialogue Afrique – Chine – Europe sur la Coopération entre Collectivités locales</b>	CGLUA, CUF et l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger
	14H00 <b>Reda 2</b>	<b>Lancement de l'ouvrage « la gouvernance territoriale et ses enjeux pour la gestion des ressources naturelles » + point de presse</b>	UNCCD

## PROGRAMME MEDIAS

***La réponse des Collectivités locales et régionales d'Afrique à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi ».***

Pour faciliter la diffusion des informations sur les points forts du Sommet AFRICITES 5, et permettre de rencontrer les personnalités présentes, une série de conférences et point presse est proposée :

- des conférences de presse
- des points-presse associés aux « événements spéciaux » du Sommet,
- un point presse quotidien de 8h à 9h. Jean-Pierre Elong Mbassi, Secrétaire général de Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique/CGLUA/, coordonnateur du Sommet AFRICITES 5, présentera les moments forts de la journée et des personnalités interviendront.

---

**Contacts :**

- **Claude LISBONIS** / CLC – Conseil CGLUA - T . +33 06 20 67 18 66 —  
c.lisbonis.com@wanadoo.fr
- **Gautier BRYGO** / Echos Communication–CGLUA - +212 6 55 72 86 67 -  
gb@echoscommunication.org

### 5 messages ponctueront les 5 jours du Sommet :

1. **Le monde a besoin de l'Afrique, l'Afrique est indispensable :** l'Afrique parle au monde et participe à la gouvernance mondiale - Appel à Copenhague sera lancée d'Africités 5 le 16 décembre
2. **L'Afrique n'est pas pauvre, elle est appauvrie :** elle est riche des Africains, de ses ressources, des ses cultures ; elle est marginalisée dans l'économie mondiale et maintenue comme fournisseur de matières premières
3. **La sortie de crise passe par le développement local :** pour les OMD, 70% des réponses sont locales ; la mobilisation des populations et la confiance sont la condition première du développement
4. **Les collectivités locales et régionales sont les acteurs stratégiques du développement :** Africités 5 participe à la construction de la coalition de tous les acteurs locaux : élus, sociétés civiles et acteurs économiques
5. **Les collectivités locales et régionales sont l'échelon pertinent de l'unité africaine :** les 15 000 maires et les 500 000 conseillers municipaux des 50 pays d'Afrique constituent la base de l'unité africaine. Africités 5 en est le moteur : l'Afrique se construit quand les Africains se rencontrent.

Les rencontres presse sont réservées aux journalistes  
Ce programme est susceptible de modification



**AFRICITES 5**  
**MARRAKECH, PALAIS DES CONGRES 16 – 20 DECEMBRE 2009**

**CONFERENCES ET POINTS DE PRESSE**

**MERCREDI 16 DECEMBRE 2009****13H30/14H30 — Conférence de presse (Espace Koutoubia)****« Ouverture du Sommet »**

Mme Fathemzhora Mansouri, Maire de Marrakech,  
 M. Korez, Président du Comité politique d'Africités,  
 M. Hamidou Yaya Marafa, Ministre d'Etat du Cameroun,  
 M. Jean-Michel Sévérino, directeur général de l'AFD/Agence française de développement  
 Le représentant de la Banque Mondiale  
 Le représentant de Cités et Gouvernements Locaux Unis/CGLU

***Un appel des Collectivités locales et régionales sera adressé au Sommet de Copenhague (Danemark) sur les changements climatiques***

**18H30/19H30 — Point presse (Espace Koutoubia)**

**Ousmane Sy, Président de l'IAG/Institut Africain de la Gouvernance :** Lancement de l'ouvrage  
 « *Reconstruire l'Afrique – Vers une nouvelle gouvernance fondée sur la dynamique locale* »

**JEUDI 17 DECEMBRE 2009****08H00/09H00 — Point Presse (Espace Koutoubia)**

**Mme Fathemzhora Mansouri, Maire de Marrakech**  
 M. Charles Josselin, ancien Ministre de la Coopération, Sénateur, Président de Cités Unies France/CUF  
*en présence des animateurs des sessions thématiques sur « Economie populaire », « Paysans et syndicats », « Migrants et diaspora ».*

**10H00-11H00 — Point presse/Événement spécial (Espace Koutoubia)**

L'Institut de la Gestion Déléguée/IGD présentera les « guidelines pour l'accès de tous aux services essentiels »

**12H30-13H30 — Point presse/Événement spécial (Espace Koutoubia)**

M. le ministre chargé de la communauté marocaine des résidents à l'étranger : « *Coordination africaine des politiques africaines* »

**17H30-18H30 — Point presse/Événement spécial (Espace Koutoubia)**

Réseau Africain des Promoteurs et Entrepreneurs Culturels/RAPEC

**VENDREDI 18 DECEMBRE 2009****08H00-09H00 — Point Presse (Espace Koutoubia)**

**M. Ibrahim Jallo, Maire de Gombe, Président de ALGON**  
 M. Al Assani, Maire de Koweït City, Président de l'Organisation des villes arabes  
 M. William Cobbett, Directeur de Cities Alliance  
 M. Alioune Badiane, Directeur Afrique de ONU-HABITAT  
 M. Boutayed, DGCL du Maroc

**17H30-18H30 — Point presse/Événement spécial (Espace Koutoubia)**

**M. Yves Cabannes, coordinateur du Programme de Gestion Urbaine pour l'Amérique latine et les Caribes de l'ONU-HABITAT :** Lancement de l'édition arabe de l'ouvrage « *72 Questions récurrentes sur le Budget Participatif* »

**SAMEDI 19 DECEMBRE 2009****08H00-09H00 Point Presse (Espace Koutoubia)**

**M. Hugues Ngounlédélé**, Maire de Brazzaville

M. Soumaïla Cissé, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain /UEMOA

M. karim Manssouri, Directeur général de la Fonds d'équipement des communes du Maroc  
*ainsi que les représentants de l'UNESCO, de l'United States Agency for International Development (USAID) et un Maire d'Amérique latine*

**09H00-10H00 — Conférence de presse (Espace Koutoubia)**

**M. Charles Josselin**, Président de Cités Unies France/CUF, ancien Ministre de la Coopération, Sénateur,  
Présentation de la « *Charte européenne de coopération en matière de gouvernance locale* ».

**10H00-11H00 — Conférence de presse (Espace Koutoubia)**

**M. Georges Serre**, Direction Générale de la Mondialisation (DGM), Ministère des Affaires Etrangères et Européennes :  
lancement de la plaquette « *Gouvernance urbaine* » du MAEE

**12H30-13H30 — Conférence de presse des journées politiques (Espace Koutoubia)**

**M. F. Oualalou**, Maire de Rabat

et les intervenants de la table ronde « L'Afrique dans la crise et l'Afrique dans la sortie de crise : Cinq jeunes africains s'expriment... »

**17H30-18H30 — Point presse/Événement spécial (Reda 1)**

**Ministère de l'intérieur du Maroc** : Signature de la Convention de partenariat entre le Ministère d'Etat chargé de l'administration territoriale et le Ministère de l'intérieur du Maroc

**DIMANCHE 20 DECEMBRE 2009****08H00-09H00 — Point Presse (Espace Koutoubia)**

**M. Amos Masondo**, Maire de Johannesburg

**Léonard Biyondo**, Maire de Mwanza

Mme Anna Tibaijuka, DE ONU-HABITAT

M. Chakib Ben Moussa, Ministre de l'Intérieur du Maroc

M. Marafa, Ministre d'Etat du Cameroun

M. Nicéphore Soglo, Maire de Cotonou

**12H30-13H30 — Point presse/Événement spécial (Espace Koutoubia)**

**Dialogue Afrique – Chine – Europe sur la Coopération entre Collectivités locales**

Organisateur : Cités Unies France/CUF

**14H00-15H00 — Point presse/Événement spécial (Reda 2)**

**M. Luc Gnacadja**, Secrétaire exécutif United Nations Convention to Combat Desertification UNCCD :

lancement de l'ouvrage « *La gouvernance territoriale et ses enjeux pour la gestion des ressources naturelles* »

**17H30-18H30 — Conférence de presse de la clôture (Espace Koutoubia)**

Mme Fathemzhora Mansouri, Maire de Marrakech

M. Hamidou Yaya Marafa, Ministre d'Etat du Cameroun

M. Ole Tarayia Kores, Président de l'Association des Autorités locales du Kenya, Président du Comité politique d'Africités

M. Amos Masondo, Maire de Johannesburg

M. Jean Pierre Elong Mbassi, Secrétaire Général de CGLU Afrique.

## ATELIERS CITEXP

Date	Horaire	Structure – Evènement
16.12	11H30-12H30	EALGA – Likely Impact of the EAC Common Market Protocol on Local Governments
	12H45-13H45	E-Gouvernement Local : projet d'informatisation de l'état civil : étapes et investissements
	14H00-15H00	HP Hewlett Packard : Sustainability and growth
	15H15-16H15	ENGREF – Chaire Eau pour tous : Présentation de « International Exécutive Master » sur la gestion de l'eau
	16H30-17H30	AES SONEL – Responsabilité sociale des entreprises : une réponse nécessaire et équitable dans les stratégies locales de développements
17.12	10H00-11H00	FEC – Fonds d'Équipement Communal du Maroc
	11H15-12H15	GTZ – Présentation du Programme « CoMun – Coopération des villes et des municipalités » (partager le savoir du Maghreb pour le développement urbain)
	12H30-13H30	IGD/FEC – Collectivités locales du Sud : maîtrise des finances locales et accès aux financements
	13H45-14H45	ONDULINE – Toiture et innovations
	15H00-16H00	Institut of Neuromanagement – Le facteur humain, une des clés de développement
	16H15-17H15	CDG - NOVEC
18.12	10H00-11H00	FEC – Accompagnement des collectivités locales en matière de montage de projets Mécanisme de Développement Propre (MDP)
	11H15-12H15	EALGA – Likely Impact of the EAC Common Market Protocol on Local Governments
	12H30-13H30	Millennium Challenge Account Bénin
	13H45-14H45	AFD/CEFEB : Collectivités locales – quels renforcements de capacités pour quels besoins ?
	15H00-16H00	IEPF – Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie
	16H15-17H15	Agence de Développement du Sud
19.12	11H15-12H15	« La Commune à l'horizon 2015 » : une stratégie de renforcement de la décentralisation
	12H30-13H30	Planification du développement local : stratégie, outils témoignages
	13H45-14H45	ONEP – Office national de l'eau potable du Maroc